



Romagnat

**Octobre 2018
Lancement
Résidence
Simone-Veil**





Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

2019, ANNÉE DE CONCRÉTISATION DE NOMBREUX PROJETS COMMUNAUX

Eh oui déjà en 2019,

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour rendre notre commune plus belle, plus dynamique, plus attractive.

Je pense bien entendu aux services municipaux, mais également à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans les multiples structures associatives de notre commune, ainsi qu'à l'ensemble du monde économique et à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à : « se sentir bien à Romagnat ».

Cette nouvelle année 2019 va être riche en démarrage de nouveaux projets pour notre territoire :

• L'un des projets les plus importants va concerner le réaménagement de la place François-Mitterrand.

Cette place va être complètement reprise pour en apaiser la circulation et favoriser les modes de déplacement doux (vélos, piétons). Ces travaux, qui devraient débiter au deuxième trimestre 2019, consistent principalement en une requalification complète de l'espace public, par la mise en œuvre de matériaux qualitatifs et la présence de végétalisation. L'ensemble des réseaux (eau et assainissement) seront également repris. Notre souhait est d'offrir aux Romagnatois un espace plus verdoyant tout en conservant une circulation fluide. Il nous semblait important de donner à notre commune cette qualité d'aménagement. L'objectif final est l'amélioration de notre cadre de vie et cela passe naturellement par quelques mois de travaux.

Conscients des désagréments inhérents à cette transformation, nous vous demandons de la patience mais ferons notre possible pour les limiter dans le temps.

• La réalisation de travaux dans le bâtiment central de l'ancien lycée professionnel Vercingétorix.

Après la récente démolition d'un bâtiment, le temps est maintenant venu de procéder à la réhabilitation de ce site. La réfection complète du bâtiment central permettra à terme d'accueillir les différentes activités proposées par le FLEP de Romagnat.

Le site du FLEP devenant vétuste, il semblait judicieux d'utiliser le potentiel des bâtiments du lycée.

• La création d'une cuisine centrale intercommunale

Une étape supplémentaire a été franchie dans la réalisation de ce beau projet à l'échelle cantonale même si, dans un premier temps, il concerne plus particulièrement les villes d'Aubière et de Romagnat. Après la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui gèrera la cuisine, un maître d'œuvre a été choisi et devrait présenter un avant-projet en janvier 2019.

Au-delà de la conception de cet espace qui permettra la réalisation de 1 500 repas par jour, nous devons travailler à un cahier des charges commun afin de proposer une offre qualitative en privilégiant les approvisionnements de proximité et les produits bio. Ce projet a été présenté une nouvelle fois aux élus des deux communes afin de faire un point sur l'avancement de ce dossier. L'ouverture est prévue début 2020.

• Résidence Simone Veil pour personnes âgées et/ou en situation de handicap

Je ne ferai que reprendre les propos du Président du Département qui qualifie ce type de logements d'innovants.

Innovant car il s'agit d'une résidence entièrement adaptée pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Ce type de structure permet de répondre à la problématique souvent rencontrée : que faire quand la dépendance d'une personne âgée rend son maintien à domicile trop compliqué sans que cela ne nécessite pour autant qu'elle aille dans un établissement spécialisé (EHPAD, etc.) ?

Nous avons fait le choix d'implanter à Romagnat une résidence qui réponde à ce problème. Ce n'est pas sans une certaine fierté que nous nous sommes attachés à implanter dans notre commune un logement qui permette à la fois le maintien à domicile (car c'est bien d'un nouveau domicile dont il s'agit) tout en luttant contre l'isolement et c'est surtout cet aspect sociétal positif qui a été souligné lors des différents discours de lancement du projet.

En effet, ce projet étant porté par notre commune et l'OPHIS, soutenu et accompagné par le Département, c'est donc de manière collective, que le jeudi 25 octobre 2018, le président du

Directeur de la Publication :
Laurent Brunmuro, Maire

Coordination :
Isabelle Buguellou-Philippon
Service communication

Comité de lecture :
Laurent Brunmuro
Isabelle Buguellou-Philippon
Marie-Hélène Dauplat
Chantal Lelièvre
Marion Libert
François Ritrovato
Anne-Marie Laydier

Mise en page et impression :
SIC Impression
7, rue Joseph-Desaymard
ZAC La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires

En couverture :
Lancement officiel
de la résidence
adaptée Simone-Veil,
pour personnes âgées
et/ou en situation
de handicap,
le 25 octobre 2018

Département, Jean-Yves Gouttebel, le député de la circonscription, Michel Fanget, moi-même, Valérie Bernard et Fabrice Hainault (respectivement présidente et directeur d'OPHIS), les élus départementaux et communaux ont lancé officiellement ce beau projet.

Cette initiative aura eu également le mérite, comme cela a été souligné par le Président Jean-Yves Gouttebel, de déclencher d'autres projets similaires dans le département.

Avec cette réalisation, Romagnat joue une fois de plus la carte de l'innovation comme cela a été fait avec la « mutuelle de village » à laquelle environ 500 familles romagnatoises adhèrent.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Cette année 2018 célébrait le Centenaire de la Grande Guerre, ce fut l'occasion d'honorer ceux qui se sont sacrifiés dans les combats et qui ont permis qu'aujourd'hui, nous puissions vivre dans un pays en paix.

Si cet anniversaire justifiait pleinement une commémoration forte, je me réjouis néanmoins d'avoir vu des Romagnatoises et Romagnatois en nombre (au dire de nombreux Romagnatois, vous n'avez jamais été aussi nombreux à une telle cérémonie), que ce soit aux trois cimetières de la commune, au parc pour assister à la plantation de l'Arbre de la Paix ou en mairie.

Au travers de votre implication, il s'agit également du devoir de mémoire qu'il nous incombe de perpétuer.

Je vous remercie pour ce rassemblement de la Fraternité car c'est grâce à votre participation et votre implication que perdure ce devoir de mémoire.

Comme vous pouvez le voir, votre commune change. Ensemble, continuons à travailler au bien-être des Romagnatoises et des Romagnatois dans la proximité, l'écoute et le dialogue.

Je vous souhaite à tous, au nom de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2019.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole



SOMMAIRE

▶ ÉDITORIAL	2
▶ EN BREF	4
▶ ETAT-CIVIL	9
▶ CITOYENNETÉ	10
▶ CCAS	12
▶ TRAVAUX / URBANISME.....	16
▶ CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	19
▶ EMPLOI.....	20
▶ ÉDUCATION / JEUNESSE	21
▶ SÉCURITÉ.....	26
▶ PATRIMOINE	28
▶ CULTURE.....	29
▶ MOMENTS FORTS.....	32
▶ INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES..	37
▶ L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS.....	40
▶ LIBRE EXPRESSION	62
▶ AGENDA.....	64

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmurol

1^{ère} adjointe : Chantal Lelièvre

2^e adjoint : Jacques Lardans

3^e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert

4^e adjoint : Bertrand Zanna

5^e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso

6^e adjoint : Jacques Schneider

7^e adjoint : Isabelle Buguellou

8^e adjoint : Philippe Ceysnat

Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrilat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse, Martine Arnal.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

ESAT

L'ESAT Pierre Doussinet, implanté sur le territoire de la commune de Romagnat, est un Etablissement et Service d'Aide par le Travail agréé pour 101 travailleurs handicapés. L'ESAT intervient dans les domaines d'activités variés : routage, façonnage, recyclage de papier, numérisation, espaces verts, sous-traitance. Les travailleurs de l'ESAT de Romagnat ont contribué au conditionnement du bulletin municipal numéro 98.



DÉNEIGEMENT

Lors des épisodes neigeux, les véhicules doivent être garés de façon à permettre le passage des engins de déneigement. Dans les rues étroites des bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud, les voitures mal garées gênent la progression des engins.



ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - BERTHELOT

A partir du 1^{er} janvier, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au centre des finances publiques de Berthelot à Clermont-Ferrand pour toute question d'ordre fiscal ou problème de paiements de factures.

En prenant rendez-vous, vous serez reçu sans attendre

par un agent qui connaîtra votre dossier. Les demandes de renseignements, retraits de formulaires ou paiements peuvent toujours s'effectuer sans rendez-vous aux guichets.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES, BOULEVARD BERTHELOT À CLERMONT-FERRAND

- ▶ Sur le site impots.gouv.fr, rubrique contact
- ▶ Sur les applications mobiles
- ▶ Par téléphone au 04 73 43 20 00

DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

Jusqu'au 2 mai 2019, une consultation est lancée par l'Etat et le comité de bassin Loire-Bretagne pour élaborer le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour les années 2022 à 2027.

Les grands enjeux pour la gestion de l'eau et des inondations sont :

- ▶ garantir des eaux de qualité pour la bonne santé des hommes et des milieux aquatiques ;
- ▶ partager l'eau disponible et adapter nos activités aux inondations et aux sécheresses ;
- ▶ préserver et restaurer des milieux aquatiques (petites et grandes rivières, fleuves, lacs, zones humides, plans d'eau...) des sources à la mer ;

- ▶ s'organiser ensemble pour gérer l'eau sur les territoires ;
- ▶ accroître la sécurité des populations face aux inondations, réduire le coût des dommages et accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés.

Tous les habitants du bassin, collectivités, associations, entreprises peuvent donner leur avis :

- ▶ en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- ▶ grâce à une contribution libre sur papier ou par courriel à : sdage@eau-loire-bretagne.fr





PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pour le premier trimestre de l'année 2019, les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- **samedi 2 février 2019 à Aubière**
- **samedi 23 février 2019 à Romagnat**
- **samedi 6 avril 2019 à Pérignat-lès-Sarliève**

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces permanences, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au : **04 73 79 11 02**

AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

Depuis 2015, pour améliorer le cadre de vie, la municipalité propose une aide au ravalement des façades dans les bourgs.

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €. Elle peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans. Elle porte sur le traitement des murs, des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures.

Pour obtenir plus d'informations et retirer un dossier : service urbanisme - mairie - Château de Bezance - tél. 04 73 62 79 79

MICROCRÉDIT

Pour aider et accompagner les personnes exclues des prêts bancaires classiques, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit qui permet de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre six mois et trois ans à un taux de 0,75 %. Les projets peuvent concerner l'emploi et la mobilité, le logement, l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, contactez le 04 73 62 63 00 ou rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.

RÉNOVER +



RÉNOVER+ vise à développer la rénovation énergétique de l'habitat privé. C'est un service public de Clermont Auvergne Métropole qui accompagne gratuitement les propriétaires d'un logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique en leur fournissant les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de leur projet. Un conseiller aide les propriétaires à monter le projet de rénovation de leur logement. Face à la complexité d'un projet de rénovation, à la nécessité de faire inter-

venir plusieurs professionnels et à la méconnaissance des aides et financements, ces conseils d'experts permettront de faire les meilleurs choix.

Renseignements :

ADIL 63 (Maison de l'Habitat)

129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

• **lundi : de 13 h à 16 h 30**

• **du mardi au vendredi : de 8 h 30**

à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. 04 73 42 30 75

Mail : contact@renoverplusdemain.fr

Site internet : www.renoverplusdemain.fr

**clermont
auvergne
métropole**

LISTES ÉLECTORALES : LA RÉFORME PERMET L'INSCRIPTION JUSQU'AU 31 MARS

La loi du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La volonté du législateur est notamment de lutter contre l'abstention.

Un répertoire électoral unique (REU), regroupant au niveau national tous les électeurs, est créé et géré par l'INSEE. Le maire est compétent pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation et communique les mises à jour à l'INSEE.

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues en mairie et peuvent se faire également en ligne sur le site www.service-public.fr. Ce répertoire pourra être mis à jour tout au long de l'année.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Le 26 mai, aura lieu le scrutin à un tour pour élire les députés européens. La France sera représentée au Parlement européen par 79 députés (5 de plus en raison du Brexit), élus pour cinq ans. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. La loi du 25 juin 2018 a rétabli une circonscription unique (et non des circonscriptions régionales).

Jusqu'à quand s'inscrire ?

En 2019, les inscriptions des nouveaux électeurs pour les élections européennes pourront être instruites en mairie jusqu'au samedi 30 mars (permanence de 10 h à 12 h) et en ligne jusqu'au 31 mars à minuit.

Quelles sont les conditions pour s'inscrire ?

Citoyens français

- ▶ avoir plus de 18 ans : les jeunes qui ont été recensés à 16 ans à Romagnat et qui auront 18 ans en 2019 sont automatiquement inscrits sur la liste électorale
- ▶ être domicilié à Romagnat
- ▶ ou, pour les jeunes de moins de 26 ans, avoir un parent habitant la commune
- ▶ ou être inscrit pour la 2^e année consécutive au rôle d'une contribution directe (taxe foncière)

▶ ou être gérant ou associé majoritaire d'une société inscrite au rôle de la commune pour la 2^e année consécutive.

Les personnes habitant Romagnat mais ayant changé d'adresse doivent le signaler en mairie pour recevoir les documents électoraux et éviter une radiation.

Citoyens français résidant à l'étranger

L'inscription simultanée sur les listes électorales communale et consulaire est impossible. Les électeurs concernés ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir leur lieu de vote : à défaut, ils seront inscrits sur la liste consulaire et ne pourront voter que dans le pays de résidence à l'étranger.

Citoyens européens résidant en France

Les citoyens européens de plus de 18 ans et habitant à Romagnat peuvent demander leur inscription sur la liste électorale. S'ils votent en France, ils ne peuvent pas voter pour les élections européennes dans leur pays d'origine.

LE BUS 26 REVIENT À ROMAGNAT EN 2019

Après le succès rencontré en 2017, Charles et Mélina Moncouyoux, les propriétaires du Bus 26, seront heureux de vous accueillir pour leur deuxième escale à Romagnat du 3 au 20 octobre 2019.

Comme en 2017, le bus sera garé sur le parking du calvaire de la rue de la Treille. De nombreux passages dans des émissions télévisées ont permis à ce restaurant gastronomique itinérant et de concept très original de rencontrer un succès qui ne se dément pas.



PIQUE-NIQUE BLUES SAMEDI 31 AOÛT 2019 PARC DE LA MAIRIE

Un nouveau rendez-vous « Musique » pour célébrer la fin de l'été. Inspiré des traditions du Mississippi, il s'agit d'un « pique-nique concerts », gratuit, familial et convivial dans le magnifique parc de Romagnat.

Chacun pourra apporter son pique-nique et profiter des concerts Blues d'artistes de renommée nationale et internationale.



PROXIM'ITÉ : TOUS ACTEURS DE NOTRE CADRE DE VIE

Créé initialement par la Ville de Clermont-Ferrand, le dispositif Proxim'Cit  permet aux usagers des communes de la m tropole de signaler toutes les anomalies constat es sur le domaine public en vue d'une intervention rapide.

Pour signaler une anomalie concernant le nettoyage, les encombrants, les espaces verts, des d gradations de voirie, des travaux, l'eau ou l'assainissement, l' clairage public, la signalisation, des incivilit s :

► contacter le num ro gratuit : 0 800 300 029 (du lundi au vendredi, de 8 h 15   17 h 45).

► remplir un formulaire en ligne sur le site : <http://proximcite.clermontmetropole.eu>

► s'adresser aux services Accueil des communes

L'efficacit  de Proxim'cit  repose notamment sur l'informatisation des d clarations. Tous les appels t l phoniques re us sont trait s par la Direction de l'Espace Public et de la Proximit ,   Clermont-Ferrand. Chaque demande est saisie puis dirig e vers le p le de proximit  comp tent, pour qu'une  quipe intervienne dans les plus brefs d lais. Les d clarations faites en ligne sont directement adress es au p le de proximit  concern . Le d lai de prise en charge varie en fonction de la gravit  et l'ampleur de l'anomalie signal e, ainsi que de la difficult  de mise en oeuvre de la solution envisag e.



DEUX NOUVELLES CENTENAIRES À ROMAGNAT

A quatre jours d'intervalle, Madame Rose Pacary et Madame Marie-Francine Champomier, nées respectivement les 5 et 9 décembre 2018, ont fêté leurs 100 ans, entourées par leur famille et leurs amis. A cette occasion, un bouquet de fleurs leur a été offert par la municipalité.



Mme Rose Pacary



Mme Marie-Francine Champomier, entourée par sa famille, ses amis et les agents et bénévoles de l'EHPAD Les Tonnelles

DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ?

L'ADIL conseille et informe les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement. Elle apporte des réponses neutres, gratuites et objectives en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel.

Demandez des conseils d'experts avant d'agir et contactez le guichet unique

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Tous les jours (sauf le lundi matin)

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République

63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



ELIMINEZ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires, dont les poils urticants sont dangereux pour l'homme et pour les animaux, nichent durant l'hiver dans des cocons accrochés dans des pins.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) préconise différentes méthodes pour aider les propriétaires d'arbres infectés à éradiquer les chenilles ou empêcher leur développement et leur reproduction.

Jusqu'en mars : élimination des cocons

Pour plus d'efficacité, agir après une nuit de gelée et se protéger grâce à des gants et une combinaison. Les nids doivent ensuite être brûlés.

Jusqu'en avril : mise en place d'écopièges

Les écopièges vendus dans les jardinerie s'installent sur

le tronc des arbres infestés et permettent la collecte des chenilles lors de leur procession.

De fin mai à début septembre : piégeage des papillons

Les pièges à phéromone de synthèse attirent les papillons mâles pour réduire les accouplements et le nombre de pontes potentielles.

Toute l'année : pose de nichoirs à mésanges

Les mésanges sont des prédateurs efficaces des chenilles processionnaires, capables de perforer les nids pour capturer les chenilles.

Pour plus d'informations : www.fredon-auvergne.fr



ÉTAT CIVIL



**DU 1^{ER}
JUILLET
AU 30
NOVEMBRE
2018**

MARIAGES

BLONDOR Julien, Pierre - VAURS Sabine, Soraya	11/08/2018
BOULANGER Frédéric, Henry, Marie - MANDONNET Sarah, Jennifer, Ravaka	18/08/2018
DUMAY Sabrina - PERICHON Sarah, Virginie	25/08/2018
FAYRET Frédéric, Claude - FERNANDES Ilisabète	07/07/2018
GIGON Antoine, Yann - DASSAUD Marilyn Dominique	25/08/2018
LABANNE Ryad - BIELICKI Marion, Emmanuelle	07/07/2018
LAPEYRE Laurent, Jean, Georges - BLANZAT Valérie, Catherine	19/09/2018
LEFÈVRE Jonathan, Ludovic - GATELLIER Valérie, Georgette, Jeanine	18/08/2018
LENFLE Yann - SERIEYS Elsa, Gabrielle, Maryse	18/08/2018
MAIA FERREIRA Avelino - DA SILVA Maria de Fatima	08/09/2018
MANRY Teddy, Albert, Louis - LEITE Amandine	15/09/2018
OLLÉON Pierre, Paul, Antoine - FORGERIT Anaïs	25/08/2018
SAINTEMARIE Damien, Benoît - VERGNE Stéphanie, Thérèse, Odette	22/09/2018
STERZINGER Amaury, Romain, Axel - MILAMANANA Crivette	20/10/2018
VIDET Anthony, Jean-Marc, Maurice - MARTINEZ Isabelle, Marie	29/09/2018

DÉCÈS

AUMAITRE Thierry	03/10/2018
BATIFOY Yannick, Henri	25/08/2018
BOISSON Louis, Yves	09/07/2018
BONY Raymond, Gabriel, Marcel	14/09/2018
BROSSON Claudine, Georgette, Michelle (épouse GALÉA)	02/09/2018
BRUGIERE Simon, Christian, André	16/11/2018
BRUNET Alfredine, Irène, Philomène (épouse LEGER)	08/11/2018
CABALION Denise, Irène	19/07/2018
CAREL Jean-Claude, Jacques	01/11/2018
CHAMPAGNAT Jean, Marc, Roger	31/08/2018
CHEBANCE Antoine, Marie, Joseph	14/08/2018
COURTADON Marguerite, Gilberte, Odette	15/08/2018
DISSARD Gilberte, Marcelle (veuve WACK)	18/08/2018
DODAT Frédéric	26/11/2018
DURAND André, Michel, François	19/07/2018
DURIF Marie-France (épouse DETRUY)	07/07/2018
DURIN Jacqueline, Suzanne, Florine (épouse DUTHOU)	08/08/2018
DURSAPT André, Roger, Raymond	17/09/2018
ESTRADA Anne Marie (épouse GOSSOIN)	18/09/2018
LAFFARGE Elise, Ginette, Marcelle	03/09/2018
LAGEIX Alice, Gisèle (épouse SABATIER)	08/07/2018
LEDIEU Pierrette, Solange, Jeanne (veuve ARBRE)	09/11/2018
LOCK Violette (veuve COPPIN)	28/11/2018
MABRU Andrée, Marie, Jeanne (veuve SANITAS)	10/11/2018
MAYNARD Christian, Jean, Auguste	14/07/2018
MONROIG Amalia (épouse MELIS)	05/07/2018
PORTANIER Jeannine, Amélie, Andrée (veuve BORSEI)	06/09/2018
RABATEL Julien, Vincent, Alphonse	06/09/2018
RADOUIN Eric, Jocelyn, Maurice	16/08/2018
RODRIGUEZ Margarita (épouse MUNOZ)	10/11/2018

NAISSANCES

AJUS Emma	15/07/2018
BERKANI Emie, Marie, Lisa	03/08/2018
BESSEYRE Ambre, Jeanne, Colombe	06/07/2018
BRUGIÈRE Louise, Colette, Michèle	10/09/2018
CALCOËN Milo	25/09/2018
DABLE WOLF Cameron, Jordan, Filip, Raphaël	30/07/2018
FRITEYRE Chiara, Bella, Elena	26/10/2018
GHRIB Ibrahim, El Hadi	20/07/2018
GINOUX FEBVRET Flora, Hanna	14/09/2018
GIRAUD Anna	14/09/2018
GONICHON Mathis	12/08/2018
GUILLON BRUNON Théa	26/10/2018
GUILLOT Anaïs, Paloma	17/08/2018
IRLANDE IRAZU Enéa, Marie, Louise	20/10/2018
JAMMET Martin, Rémi	07/11/2018
LACHAIZE Eliott	18/08/2018
LEROY Emma, Céline, Aurélie	22/11/2018
MACHADO Anastasia, Luna	01/08/2018
MAFFI Neïlya, Manuella	27/08/2018
MAZUEL Diego	16/09/2018
MEUNIER Bastien, Carlos, Antonio	05/07/2018
MONNERON Valentine, Adèle, Chloé	04/11/2018
QUEYRUT Julia	30/10/2018
RUYSSEN FAUCON Dante, Régis, Michel	17/10/2018
SAEZ Dylan	28/08/2018
TRONCHERE Léa, Cristina	07/10/2018



LA JEUNESSE AUTOUR DE LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

La commémoration du 11 novembre 2018, qui célébrait le centenaire de l'Armistice de 1918, se devait d'être marquante. C'est pourquoi les enfants de CM1 et CM2 des écoles de Romagnat ont, dès le mois de septembre, préparé ce moment avec Véronique Tortajada, intervenante musicale, en apprenant un chant de paix « Entre Terre et Ciel ».

En parallèle, le conseil des jeunes s'est penché sur le parcours de notre héros local Ernest Bellard, valeureux poilu de 14/18, qui nous a laissé, consignée dans un petit carnet, une trace des premiers jours de ce terrible conflit. C'est Quentin et Justine qui prêtèrent leurs voix pour un bel hommage rendu à ce Romagnatois qui survécut à la Grande Guerre et mourut à Romagnat en 1956.

Un détachement de la 7^e Compagnie de réserve du 92^e Régiment d'Infanterie, commandé par le Capitaine Arnal, a participé pour la première fois à la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre. Cette compagnie est vouée à être jumelée avec Romagnat en 2019.

Tout au long du défilé, l'Eveil romagnatois, précédé par les pompiers et les anciens combattants, a accompagné de belle manière le public venu nombreux.

Afin de garder un souvenir de cette cérémonie, un « Arbre de la Paix » a été planté dans le parc de Tocqueville. Compte tenu de sa symbolique, c'est un gingko biloba qui a été choisi en espérant que cet arbre en grandissant rappellerait aux hommes son message de paix.



CITOYENNETÉ



RÉSIDENCE SIMONE-VEIL POUR SENIORS ET PERSONNES HANDICAPÉES

Le lancement officiel de la construction de la résidence Simone-Veil, rue Henri-Dunant, s'est déroulé jeudi 25 octobre 2018 en présence notamment de Laurent Brunmuro, maire, et des élus communaux ; de M. Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil Départemental et des conseillers départementaux ; de M. Michel Fanget, député de la circonscription ; de Mme Valérie Bernard et M. Fabrice Hainaut, respectivement présidente et directeur de l'OPHIS.

A l'occasion de cet événement, le maire a rappelé la genèse de ce projet de construction, née de la volonté de l'équipe municipale de répondre aux besoins de la population romagnatoise, dont 25,9 % a plus de 65 ans (source INSEE) en proposant un parcours d'habitat adapté aux personnes âgées et/ou en situation de handicap.



Les LODGES (LOGements Des GENérations Seniors) facilitent le maintien à domicile, en apportant une réponse intermédiaire entre le logement classique et l'établissement de type maison de retraite.

La résidence Simone-Veil, construite sur un terrain communal à proximité des commerces, du Centre social et de l'EHPAD, comprendra 22 logements T2 ou T3 avec des surfaces variées (9 T2 de 45 à 51 m² et 13 T3 de 62 à 67 m²). Les loyers de ces logements seront adaptés à différents profils et à toutes les ressources. Tous les appartements seront pourvus d'équipements domotiques favorisant le confort et l'autonomie des résidents.

Ainsi, des locaux communs avec le CCAS (salle d'animation avec cuisine, espace « bien-être », jardin...)



permettront la mise en œuvre du projet social et culturel élaboré conjointement avec les résidents. Une chartre d'engagements associant les différents partenaires (CCAS, Ville, Conseil départemental, CARSAT, Ophis, CLIC, ADMR de Romagnat...) sera finalisée début 2019, tout en respectant la liberté de chaque résident.

La dénomination de « Résidence Simone-Veil » a reçu bien sûr l'accord des fils de Mme Simone Veil. La livraison de la résidence est prévue à la fin de l'année 2019.

Pour tous types de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS de Romagnat, rue des Fours à Chaux ou en téléphonant au 04 73 62 63 00.



ACTIVITÉS CENTRE SOCIAL

PATCHWORK

Parmi les nombreuses activités proposées par le Centre Social, l'atelier patchwork, encadré par deux bénévoles, se réunit tous les mardis de 14 h à 16 h sauf pendant les vacances scolaires. Ce groupe dynamique réalise des quilts originaux et modernes à l'image du dernier ouvrage commun réalisé pour décorer leur salle au Centre Social. Il a été conçu à partir de la photographie d'un village.

Les débutantes sont aussi les bienvenues, une bénévole leur apprendra toutes les bases du patchwork. Il est possible de faire un essai avant toute inscription. N'hésitez pas à venir rencontrer le groupe !

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Centre Social au 04 73 62 63 00.

RENCONTRES ET ÉCHANGES

Le centre social poursuit sa programmation de soirées mensuelles gratuites et ouvertes à tous sans inscription préalable.



Au programme ce trimestre

► Mardi 22 janvier à 18 h : « **La viande mon alliée santé** » par M. Didier Remond (UNH) INRA de Theix.

► Mardi 12 février à 17 h : « **Russie : deux villes Volgograd et Astrakhan - un voyage d'émotions** » par Mme Pierrette Fontaine.

► Mardi 12 mars à 18 h : projection du film/documentaire « **SugarLand** » (2018) réalisé par Damon Gameau. Le sucre est partout ! Toute notre industrie agroalimentaire en est dépendante. Damon Gameau se lance dans une expérience unique : tester les effets d'une alimentation haute en sucre sur un corps en bonne santé, en consommant uniquement de la nourriture considérée comme saine et équilibrée. A travers ce voyage ludique et informatif, Damon Gameau souligne des questions problématiques sur l'industrie du sucre et s'attaque à son omniprésence sur les étagères de nos supermarchés !

LES ANIMATIONS DU CCAS

REPAS DES AINÉS

La salle André-Raynoird était comble le samedi 6 octobre avec plus de 200 convives réunis pour le traditionnel repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat.

Dans une ambiance agréable et chaleureuse, les aînés de la commune ont partagé un repas de fête (fondue de la mer, pavé de cerf, tarte fine aux pommes...) et l'orchestre Zik et Java a animé avec brio une journée que les participants ont particulièrement appréciée.

LES BONS D'ACHATS

La distribution des bons d'achats de Noël a été renouvelée cette année. Les élus municipaux ont fait le tour de la commune les vendredi 9 et samedi 10 décembre dernier afin de remettre en mains propres les bons d'achats au



domicile des foyers bénéficiaires (Romagnatois de plus de 80 ans).

Ces bons d'achats de Noël d'un montant total de 25 € par foyer sont utilisables chez les commerçants de la commune participant à l'opération.

AGENDA DES ANIMATIONS

Galette dansante : dimanche 27 janvier de 14 h à 18 h salle André-Raynoird.

Thé dansant de printemps : dimanche 19 mai de 14 h à 18 h salle André-Raynoird

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LA NAVETTE DU CCAS

Le C.C.A.S de Romagnat propose un service de navette pour les personnes âgées n'ayant pas de moyen de locomotion afin de leur permettre de faire leurs courses ou de se rendre à des rendez-vous médicaux dans la limite de l'agglomération clermontoise. Ce service fonctionne tous les vendredis matin et après-midi. La participation financière



demandée s'élève à 2 € par course, aller-retour, et par bénéficiaire. Le service est assuré par des chauffeurs bénévoles qui conduisent le minibus du C.C.A.S.

Le C.C.A.S assure également le transport des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion qui participent aux activités du « Club de l'Amitié » au sein du Centre social, les lundi et jeudi après-midi.

Pour réserver la navette et/ou pour tous renseignements, contactez le C.C.A.S au 04 73 62 63 00.

TRAVAUX AU CENTRE SOCIAL

Après le changement du système de chauffage dans le bâtiment du « Club de l'Amitié » en 2017, la chaudière du bâtiment principal du CCAS et du Centre social a été remplacée par un modèle plus performant qui permettra d'augmenter le confort thermique du bâtiment et d'économiser de l'énergie. Le coût des travaux s'élève à 40 250 € HT. Également au menu des travaux, la réfection des halls d'entrée et de la montée d'escalier a été réalisée par les services techniques de la commune au cours du dernier trimestre 2018.



MUTUELLE DE VILLAGE ROMAGNATOISE

Le dispositif de la mutuelle de village romagnatoise se poursuit toute l'année. Actuellement, trois contrats différents sont proposés aux adhérents de la complémentaire santé communale. L'adhésion est possible pour les habitants et les personnes travaillant à Romagnat.

Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.

LES TARIFS

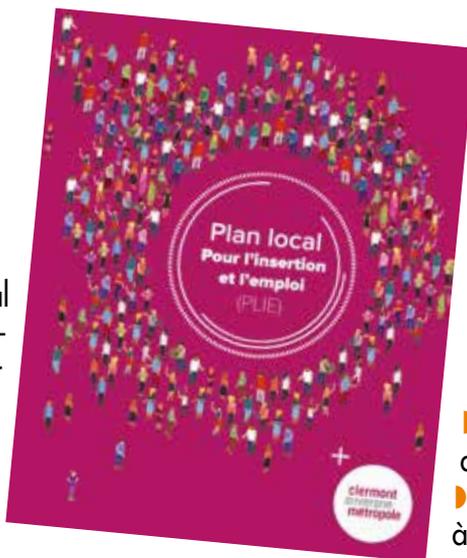
	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	21 €	252 €	28 €	336 €	34 €	408 €
De 26 à 30 ans	30 €	360 €	36 €	432 €	43 €	516 €
De 31 à 40 ans	32 €	384 €	38 €	456 €	46 €	552 €
De 41 à 50 ans	38 €	456 €	45 €	540 €	54 €	648 €
De 51 à 60 ans	47 €	564 €	55 €	660 €	66 €	792 €
De 61 à 70 ans	57 €	684 €	65 €	780 €	79 €	948 €
De 71 à 80 ans	68 €	816 €	75 €	900 €	91 €	1 092 €
81 ans et plus	73 €	876 €	80 €	960 €	96 €	1 152 €

Les garanties proposées sont consultables sur le site internet de Romagnat (rubrique Vivre à Romagnat / CCAS).



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Clermont Auvergne Métropole anime le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi avec pour objectif d'accompagner des personnes sans emploi cumulant des difficultés professionnelles et sociales. Chaque année, 1600 personnes sont accompagnées et plus de la moitié accède à un emploi durable. A Romagnat, 32 personnes ont bénéficié de ce dispositif en 2017 et 29 en 2018.



+ clermont
auvergne
métropole

- ▶ Acquérir des techniques de recherche d'emploi
- ▶ Former pour faciliter l'employabilité
- ▶ Accéder à des missions de travail
- ▶ Consolider l'intégration à l'emploi.

POUR QUI ?

Pour les habitants de la métropole clermontoise, âgés de plus de 26 ans, et dans l'une des situations suivantes :

- ▶ Sans activité professionnelle depuis plus d'un an
- ▶ Bénéficiaire des minima sociaux (RSA, ASS...)
- ▶ Parent isolé
- ▶ Habitant un des quartiers prioritaires de la métropole (Croix-de-Neyrat, Champratel, les Vergnes, St-Jacques, Fontaine du Bac, Cournon Lac-Sud)
- ▶ Titulaire d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

POUR QUOI ?

- ▶ Réaliser un bilan socio-professionnel
- ▶ Élaborer un parcours d'insertion professionnelle avec un conseiller personnalisé

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Remplir un dossier de candidature
 - ▶ dans une permanence PLIE. A Romagnat, le PLIE tient des permanences dans **les locaux du CCAS, 3 rue des Fours à Chaux, le jeudi de 9 h à 12 h et un mardi sur deux de 9 h à 12 h sur RDV, Tél : 04 73 98 34 00**
 - ▶ avec votre conseiller Pôle-Emploi,
 - ▶ avec un travailleur social du CCAS, du Conseil Départemental, de la CAF ou d'une association oeuvrant dans le champs social.
2. Envoi d'un dossier au PLIE de Clermont Auvergne Métropole
3. Réalisation du bilan socio-professionnel
4. Démarrage de l'accompagnement.

ANIMATIONS A L'EHPAD LES TONNELLES

Des animations sont organisées régulièrement à l'EHPAD. Ainsi, l'association « Anim'âge aux Tonnelles » a fait découvrir aux résidents « Duo danse ». Ces deux professeurs ont fait partager leur passion pour les danses de salon et latines : Chacha, bachata, tango, valse... Certains résidents sont devenus les rois de la piste pour un après-midi très réussi. Quelques jours plus tard, dix-sept résidents sont venus déguster le repas préparé avec soin par les membres de cette association. Certains d'entre eux avaient d'ailleurs participé à la préparation (épluchage des pommes, écaillage des œufs...). Au menu : œufs mimosa, joue de



porc au cidre, fromage, pompe aux pommes, vin et café. Ce repas fait maison a été très apprécié par l'ensemble des convives !



LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX : AVANCÉE DU PROJET

Démolition, dépôt de permis de construire, poursuite des études... le chantier de reconversion de l'ancien LEP est lancé.

Les travaux de démolition du bâtiment d'entrée ont été réalisés pendant les mois de septembre et d'octobre. Ce nouvel espace permettra, entre autres, de créer un « mail piétons » arboré, ouvert à tous et permettant le désenclavement du site.

Le bâtiment central qui abritera à terme le Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP) et son millier de membres a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire début novembre. L'Avant-Projet Définitif a été présenté au Conseil Municipal lors de la séance du 4 octobre 2018. Afin d'optimiser les délais, les travaux de désamiantage seront entrepris pendant la durée d'instruction du permis de construire.

En parallèle, le maître d'œuvre et le bureau technique travaillent sur la suite des opérations, à savoir les futurs locaux de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ainsi que sur les autres lieux qui accueilleront la plupart des associations romagnatoises.

Enfin, le maître d'œuvre chargé du projet de la cuisine centrale qui, à terme, fournira l'ensemble des cantines



scolaires et EHPAD des communes d'Aubière, Pérignat-les-Sarliève et Romagnat, a commencé son travail début novembre pour un avant-projet en janvier 2019. Les trois bâtiments cédés à OPHIS en vue de la construction d'une soixantaine de logements dont 2/3 en locatif et 1/3 en accession à la propriété (voir ci-dessous) sont en cours de travaux de désamiantage.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR TOUS

La commercialisation des logements en accession à la propriété est déjà lancée. Clerdôme, filiale de l'OPHIS qui accompagne les politiques locales pour l'habitat en zone urbaine et en milieu rural, assure la mise en vente des 18 logements, du T2 au T4.

Deux solutions sont proposées :

- ▶ la vente en état futur d'achèvement,
- ▶ la location-accession (accession progressive à la propriété). **Contact : Clerdôme, tél. 04 73 41 34 00**

RÉFECTION DE VOIRIES FIN 2018-DÉBUT 2019

+ clermont
auvergne
métropole

Depuis l'information parue dans le bulletin municipal n° 98 de septembre dernier, où en sommes-nous ?

▶ Chemin et impasse de la Bouteille : la réfection complète du réseau d'assainissement avec mise en séparatif est en cours. Durée de quatre mois pour un coût de 398 000 € HT. Suivront au printemps les travaux de réfection de voirie.

▶ Chemin des Seignettes à Opme : travaux réalisés début novembre

▶ Rue des Jardins : travaux réalisés fin novembre

▶ Saulzet-le-Chaud : réfection de l'espace public entre la RD 2089 et la boulangerie : travaux réalisés fin novembre



CLUB HOUSE TENNIS

La construction du club house du Tennis Club d'une superficie de 75 m² avance bien. Le club de tennis de Romagnat participe au développement de la pratique sportive des Romagnatois de 3 à 97 ans et compte plus de 300 adhérents.

Le club house est édifié dans le prolongement des cours de tennis couverts, avenue des Pérouses. Il permettra d'améliorer l'accueil des adhérents et des parents.

Les travaux ont débuté cet été et seront achevés au début de l'année 2019.



AVANT-PROJET DES BASSINS D'ORAGES

+ clermont
auvergne
métropole

Sur demande de la municipalité, le projet de création de bassins d'orages, très ancien, a été relancé par Clermont Auvergne Métropole, qui a la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).

Le périmètre concerné par l'étude s'étend, sur le cours de la Gazelle, de l'amont de la rue du Moulin jusqu'aux jardins situés entre la rue du Cimetière et le centre commercial du 8 mai.

Maîtrise d'ouvrage : Clermont Auvergne Métropole

Groupe de maîtrise d'œuvre :

Hydratec : bureau d'études techniques

Relations Urbaines : urbaniste et paysagiste

L'avant-projet a été présenté lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 5 septembre dernier. Le but de cette rencontre était d'échanger et de recueillir toutes les remarques ou suggestions avant l'élaboration de l'avant-projet définitif. De plus, des associations comme la section vannerie du FLEP ou la LPO ont fait des propositions qui seront retenues.

Rappelons que ce projet a pour but de protéger les biens et les populations situés en aval dans le cas d'épisodes orageux d'occurrence 10 années.

Quelques contraintes ont été définies par la municipalité, comme le respect de la trame verte et bleue définie dans le PLU récent, ou l'aménagement du site en espaces verts, ouverts au public.

Ce projet ne doit pas se limiter à deux bassins aptes à stocker des eaux même si c'est le but principal, il devra permettre de faire entrer la nature dans la ville, comme par exemple :

- ▶ mettre à ciel ouvert le ruisseau la Gazelle lorsque c'est possible
- ▶ maintenir ou créer des lieux d'habitat favorables à la faune existante
- ▶ créer des méandres associés à des mares
- ▶ protéger et renforcer la biodiversité
- ▶ créer une oseraie
- ▶ utiliser des matériaux majoritairement naturels (pierres existantes sur le site, bois adaptés, etc.).

ET LA SUITE...

L'avant-projet définitif devra être voté en conseil communautaire puis, suivront toutes les démarches administratives telles que l'enquête publique ou le dossier de la loi sur l'eau.



OPME : CRÉATION D'UN PARKING

Avec la construction des logements locatifs rue des Sources et impasse des Châtaigniers à Opme, la municipalité s'était engagée à aménager et à agrandir un parking existant sur une parcelle de terrain lui appartenant. Les travaux ont été réalisés à la fin du mois d'août pour que chacun puisse en bénéficier dès la rentrée.

Une réflexion est en cours afin de créer en 2019 un espace jeux pour les enfants, au-dessus de ce nouvel aménagement.



DEUX NOUVEAUX CAMIONS AUX SERVICES TECHNIQUES



Les services techniques viennent d'être dotés de deux camions en remplacement de véhicules plus anciens. Les camions benne multifonction sont affectés aux services chargés de l'entretien des espaces verts et des bâtiments. L'un d'eux est équipé d'une benne déposable sur le sol et l'autre d'une potence et d'un treuil électrique permettant de soulever des charges allant jusqu'à 400 kilos. Ces aménagements permettent la réduction de la pénibilité pour les agents en facilitant le chargement et le déchargement du matériel.





LES JARDINS FAMILIAUX : CULTURES ET LIEN SOCIAL

La première année des jardins familiaux, créés à l'initiative de la municipalité, s'est écoulée. Après un été abondant en récolte, voici venu le temps de laisser la terre au repos, et le jardinier aussi !

C'est avec enthousiasme que les jardiniers de Romagnat ont oeuvré, travaillé la terre, trié les cailloux, semé, planté, désherbé, arrosé, récolté et échangé avec leurs voisins : ils ont reçu ou donné des conseils, ils ont communiqué sur leur savoir-faire.

La qualité des récoltes et la fraîcheur des légumes s'ajoutent au plaisir de jardiner et de rencontrer d'autres voisins, de partager les graines, les plants, les légumes, les conseils... et les bons moments... nécessaires au bon équilibre.

DON DE POULES

Elles ne sont que seize, cependant, leur nature, leur métabolisme, leur propension à manger et transformer nos biodéchets en font des alliées de nos maisons et de nos modes de vie.

Enrichissant nos cuisines avec leur production quotidienne, elles le sont aussi pour nos potagers grâce à la fumure qu'elles produisent... elles le sont sans doute aussi pour nos relations sociales, en permettant, de temps à autre, de donner à la voisine les deux œufs qui lui manquent pour faire ses crêpes, en permettant aux gamins de la famille, de fabriquer et d'amener à l'école le gâteau d'anniversaire préparé avec les œufs des poules élevées à la maison... La prise en compte de la planète, c'est aussi ça : un ensemble de petits gestes, de petites actions, qui mises bout à bout, nous évoque un autre oiseau : le colibri.

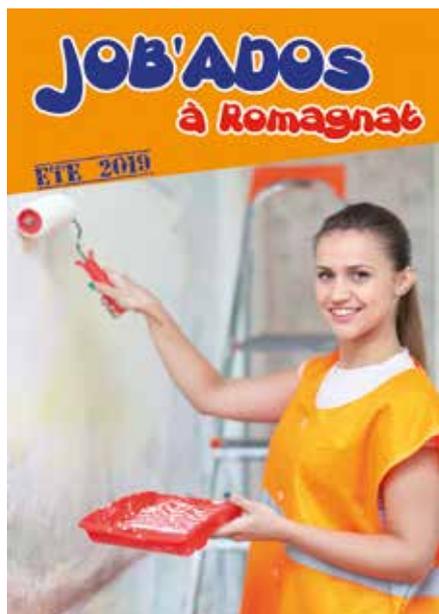
Ce tout petit oiseau, héros d'un conte amérindien, que nous a transmis Pierre Rabhi : « pour lutter contre le feu, il ne peut pas beaucoup, mais il fait sa part ! »



ÉTÉ 2019 : RECONDUCTION DE JOB'ADOS 2019 POUR LES JEUNES DE 15 ET 16 ANS

En 2018, l'opération Job'Ados a permis à 19 jeunes de la commune de travailler au sein de notre service technique et espaces verts, durant tout le mois de juillet. Suite au bilan réalisé en présence des agents encadrants et des responsables de service, la municipalité a choisi de renouveler l'opération en 2019 avec quelques modifications. En concertation avec les services, nous avons choisi d'ouvrir plusieurs semaines de travail entre juin et août 2019, pour permettre une meilleure répartition des missions.

L'opération permettra de recruter jusqu'à six jeunes par semaine. Chaque jeune sera limité à deux semaines, pour permettre à un plus grand nombre d'être retenu. Les seuls critères sont d'habiter la commune et d'avoir entre 15 ans (révolus) et 16 ans (ne pas avoir fêté ses 17 ans). Les missions porteront sur l'entretien des bâtiments et des espaces verts.



Le recrutement se fera dès le mois de février pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers par le service RH. En effet, chaque embauche donne lieu à une visite médicale du travail et une déclaration

d'embauche. Cette partie administrative est particulièrement importante pour assurer le bon accueil de tous les jeunes.

Les dossiers seront à retirer entre le 15 février et le 30 mars sur le site de la ville rubrique jeunesse ou en mairie en version papier.

DES ACTIONS POUR L'EMPLOI

L'année 2018 a été une année dédiée à l'emploi avec plusieurs actions sur la commune en partenariat avec le Pôle emploi de Clermont Est. Le dernier événement de l'année portait sur un secteur en pleine expansion : le numérique. Ainsi, dix entreprises et quatre organismes de formation étaient présents pour accueillir et accompagner des candidats vers ces formations et ces métiers.

Réunis sous la verrière de la salle André-Raynoird, le mardi 9 octobre, ce sont 180 personnes qui avaient fait le déplacement pour rencontrer les professionnels de ce secteur sur la matinée. Le bilan réalisé par les acteurs de ce partenariat montre que huit postes ont été pourvus à l'issue de ces rencontres et d'autres sont encore prévus. En 2018, en partenariat avec Pôle emploi de Clermont Est, ce sont donc quatre événements autour de l'emploi qui se sont concrétisés : deux ateliers et deux forums



emploi organisés dans trois lieux différents adaptés aux participants et aux exigences logistiques et techniques.

► **Le 24 avril** : Atelier Mod' Emploi sur l'Employ Store ouvert sur inscription et limité à 14 participants. Cet atelier a fait le plein.

► **Le 17 mai à 18h** : After Numérique à destination des entreprises, pour se perfectionner sur l'Espace Recruteur en mettant à profit le digital.

► **Le 12 juin** : Forum Emploi Restauration, pour une quinzaine de postes à pourvoir.

► **Le 9 octobre** : le Forum Numérique dans le cadre de la semaine pour l'Emploi.

Pour 2019, notre souhait est de poursuivre ce partenariat et cette dynamique en continuant à proposer sur notre territoire des actions ponctuelles dédiées à l'emploi.



LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2019/2020

La campagne d'inscription scolaire et périscolaire aura lieu du 22 avril au 10 mai.

L'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES DE ROMAGNAT

Si votre enfant est scolarisé pour la première fois à la rentrée prochaine, rentre en CP ou si vous emménagez à Romagnat, vous êtes invités à vous rendre au service Education Jeunesse pour inscrire votre enfant.

QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶ les enfants entrant en petite section (nés avant le 31 décembre 2016)
- ▶ les enfants entrant au cours préparatoire
- ▶ les enfants scolarisés jusqu'à présent dans une autre commune

Date : du lundi 22 avril au vendredi 10 mai

Lieu : mairie - service éducation jeunesse

Horaires : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30



PROCÉDURE

Munissez-vous des pièces nécessaires à la constitution du dossier de votre enfant :

- ▶ livret de famille
- ▶ justificatif de domicile de moins de trois mois
- ▶ carnet de santé.

Des documents complémentaires pourront être demandés selon la situation.

Dans le but de simplifier les démarches des familles, toutes ces données seront collectées dans un Dossier Unique d'Inscription de l'Enfant (DUIE).

VISITES DES ÉCOLES

Les parents accompagnés de leurs enfants seront invités à visiter les écoles dans le courant des mois de mai ou juin. Les dates de visites vous seront communiquées lors de l'inscription auprès du service Education Jeunesse.

LE FUTUR PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2018-2021

Le projet éducatif de territoire (PEDT), signé en 2016, s'appuie sur une démarche participative et coordonnée de la politique éducative à Romagnat. Cet outil cadre doit être renouvelé et signé entre la commune de Romagnat, l'Éducation nationale et la Caisse d'Allocations Familiales (Caf). Il permettra de coordonner les futures actions éducatives (scolarité, activités périscolaires et extrascolaires, actions en faveur de la jeunesse et des familles).

POURQUOI UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

- ▶ Le retour à quatre jours rend caduc le projet 2016-2019
- ▶ Le nouveau PEDT permet de continuer la réflexion engagée sur le projet éducatif au service du bien-être et de la réussite éducative de chaque enfant et tend vers une amélioration de la qualité de l'ensemble des temps éducatifs
- ▶ Une démarche de labellisation est engagée pour le « Plan mercredi » afin d'améliorer la qualité pédagogique de l'accueil

- ▶ L'harmonisation et la mobilisation des différentes ressources pédagogiques du territoire permettront de garantir la continuité éducative entre les temps scolaires et les temps de loisirs éducatifs.

LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

Depuis septembre 2018, le passage à quatre jours a entraîné des modifications. Ainsi, depuis la rentrée, les enfants sont accueillis le mercredi toute la journée et une navette a été déployée entre Opme, Saulzet-le-Chaud et l'accueil de loisirs. Le pédibus/minibus permet aux enfants de toutes écoles d'être pris en charge à l'école et conduits à des activités associatives.

LES FUTURES ACTIONS

En janvier, trois ateliers réuniront les partenaires autour des thèmes suivants :

- ▶ Parcours du citoyen
- ▶ Parcours « avenir » (santé, sécurité, développement durable)
- ▶ Parcours artistique, culturel et sportif

Les actions proposées lors de ces ateliers alimenteront le PEDT qui, après validation, sera appliqué à la rentrée de septembre 2019.

ÉDUCATION SPORTIVE

L'ensemble des enfants scolarisés à Romagnat bénéficie de l'intervention d'un éducateur sportif, Fred Desoutter, pendant le temps scolaire. Son rôle est de concevoir, en partenariat avec les enseignants, des cycles d'activités physiques et sportives pour chaque classe d'élémentaire des trois groupes scolaires.

En pratiquant des activités adaptées à leur âge, les enfants travaillent la motricité, découvrent des disciplines sportives et apprennent le vivre ensemble grâce à l'apprentissage des règles du jeu et du respect des coéquipiers, des adversaires et de l'arbitre.

Les élèves participent à au moins une heure de sport chaque semaine, soit avec Fred, soit lors de sorties à la « piscine » ou à la patinoire. Les enfants de maternelle bénéficient aussi d'une sensibilisation aux pratiques sportives pendant les cycles piscine des élémentaires.

LES PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Chaque année, une programmation est établie en concertation avec les enseignants en fonction des projets de classe ou du projet d'école.

Cette année, les enfants participeront à des cycles de vélo, de disc golf (frisbees lancés dans des cibles), de course d'orientation dans le parc ou dans les cours des écoles, de basket-ball, d'athlétisme, de jeux de lutte, de gymnastique, jeux de raquettes...

Depuis deux ans, l'école Jacques-Prévert participe à une course solidaire dans le Parc à l'occasion du Téléthon organisée en partenariat avec des associations romagnatoises, le service Education-jeunesse et des parents.

Les enfants des maternelles de Jacques-Prévert et Louise-Michel rejoindront le projet vélo qui leur permettra d'apprendre à faire du vélo ou à progresser.

Cinq classes élémentaires s'initieront à la voile et à l'escalade à Aydat, et au ski de fond à Superbesse.

Tout au long de l'année scolaire, des rencontres sportives sont organisées entre les classes, entre les écoles de Romagnat mais aussi à l'échelle de la circonscription Clermont Gergovie avec des enfants d'Aubière, Beaumont et Ceyrat.



VACANCES D'HIVER SÉJOUR NEIGE



La ville de Romagnat, en partenariat avec AROEVEN, propose un séjour neige à Besse avec nuitées au collège de Besse, du 24 février au 2 mars pour les enfants de 6 à 12 ans.

Fred, l'éducateur sportif de Romagnat, fera partie des animateurs qui encadreront les enfants.

Les matinées seront consacrées à divers ateliers au choix (sport, bricolage, activités manuelles...) et se dérouleront sur le lieu de vie, au collège de Besse. L'après-midi, cap vers Super Besse, avec l'une des deux formules proposées :

► Multi neige « DECOUVERTE » : ski de fond, raquettes, chien de traîneau, initiation ski de descente en nocturne à Super Besse...

► Multi neige « PREMIERES PISTES » : ski de descente par groupe de niveau, et ski de nuit

Le départ et le retour se feront à Romagnat.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au secrétariat éducation/jeunesse et à déposer à l'AROEVEN.



FORMATION DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS EN MATERNELLE

Mardi 9 octobre matin, une trentaine de parents se sont retrouvés autour de Thierry Meynier, conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale, au gymnase des Pérouses. Ces parents bénévoles ont accepté de participer aux rencontres d'Éducation Physique et Sportive proposées par l'association de secteur USEPIX, affiliée à l'USEP 63.

L'objectif de cette matinée était d'informer les parents sur leurs rôles en tant qu'intervenants auprès des enseignants ainsi que sur les questions de pédagogie et de sécurité lors des différentes rencontres : athlétisme, gymnastique, jeux de lutte, orientation.

Une séance pratique de gymnastique a été organisée avec les enfants de la classe de Madame Naudin, de la maternelle Jacques-Prévert : les parents ont ainsi pu se projeter en situation réelle d'encadrement.

La commune de Romagnat a été sollicitée pour accueillir cette formation. En effet, le gymnase des Pérouses dispose



de toutes les installations nécessaires à la formation des parents bénévoles.

Cette rencontre a permis à chaque parent présent de poser des questions et c'est avec beaucoup d'intérêt et de curiosité que chacun a contribué à la réussite de cette matinée.

UN PROMENEUR DU NET POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES SUR INTERNET



La commune de Romagnat a souhaité s'associer à une démarche de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les Promeneurs du Net, qui permet une présence éducative sur Internet.

Née en Suède en 2000 et importée en France depuis 2012, cette initiative permet au Promeneur du Net d'écouter, conseiller, soutenir les projets initiés par les jeunes, dans le respect des valeurs de l'animation et de l'éducation.



Laurent Brunmurol, maire de Romagnat, et Marine Bourdier, animatrice, ont signé la convention et la charte pour que ce dispositif voit le jour à Romagnat. Anne-Marie Di Tommaso, adjointe à la vie scolaire, et Cécile Pinchard, coordinatrice

Enfance/Jeunesse, sont à l'origine de ce projet innovant qui est soutenu par la CAF grâce à une aide financière pour l'équipement informatique.

QUI EST LE PROMENEUR DU NET À ROMAGNAT ?

A Romagnat, le Promeneur du Net est une animatrice, Marine Bourdier, qui travaille auprès des enfants et adolescents à l'accueil périscolaire de Louise-Michel ainsi que les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En entrant en relation avec les jeunes sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent, le Promeneur du Net élargit son territoire d'intervention et poursuit son action éducative à destination des jeunes de 11 à 25 ans.

QUEL EST SON RÔLE ?

Le Promeneur du Net se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes, les sensibiliser aux usages d'Internet et développer leur esprit critique, développer un accompagnement de projets individuels ou collectifs via les réseaux sociaux, prévenir les comportements à risques et le mal-être et transmettre des informations adaptées aux usages des jeunes et à leurs inquiétudes.

COMMENT ENTRERA-T-IL EN CONTACT AVEC LES JEUNES ?

Marine Bourdier sera présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, plateformes de jeux) grâce à un profil professionnel et sera clairement identifiée comme Promeneur du Net. Les jeunes pourront entrer en relation avec elle.

LES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Lors de chaque période de vacances, le service extrascolaire accueille les enfants de 3 à 17 ans.

De nombreuses activités, adaptées à leur âge, sont proposées par les animateurs : du sport, des pratiques artistiques ou manuelles mais aussi des spectacles vivants et des sorties à la piscine, en pleine nature ou dans des musées.



Ainsi, pendant les vacances d'automne, les enfants ont reçu la visite d'Hassen Ayeche qui leur a présenté en chansons et en musique son spectacle « le dromadaire qui voulait voir la mer ». Les grands et les ados sont allés à la rencontre de la troupe « les Ateliers du Capricorne », une compagnie d'artistes en résidence à Romagnat, qui préparait son prochain spectacle. Les 6/14 ans ont visité le Centre National

du Costume de Scène à Moulines (atelier et visite guidée). Les maternels ont fabriqué des marionnettes avec Angélique de la compagnie Les Tournesols en Art' monie.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES VACANCES

Les vacances d'hiver et de printemps s'annoncent aussi riches en jeux, découvertes et rencontres.

Pour inscrire les enfants (dans la limite des places disponibles), demander l'ouverture des lignes par mail à portail.famille@ville-romagnat.fr

► Vacances d'hiver : du 18 février au 1^{er} mars 2019

Ouverture des inscriptions

du lundi 21 janvier au jeudi 14 février

► Vacances de printemps : du 15 au 26 avril (fermeture le 22 avril – lundi de Pâques)

Ouverture des inscriptions

du lundi 18 mars au jeudi 11 avril



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Pour la troisième année consécutive, l'accueil de loisirs du mercredi et l'EHPAD les Tonnelles renouvellent leur partenariat : les enfants rendent visite aux aînés quelques mercredis après-midi dans la saison.

Né de la collaboration des animatrices de chaque structure, ce projet permet les liens intergénérationnels sur la commune et est porté par Karine Bozzo (EHPAD) et Nicole Badon (ALSH). Lors de ces rencontres qui ont lieu à la salle d'animation de l'EHPAD, une activité commune est proposée au groupe d'enfants et de personnes âgées et chaque séance se termine par un goûter. Ensemble, ils ont déjà joué à des jeux de société en bois ou à la console Wii, chanté, cuisiné et pour terminer la saison en juin, partagé un pique-nique au parc de Tocqueville.

A l'occasion de la Semaine Bleue (semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées) et de la Semaine

du Goût qui avaient lieu du 8 au 14 octobre 2018, les enfants de l'accueil et leurs aînés de l'EHPAD ont partagé un atelier de pâtisserie le mercredi 10 octobre : ils ont dégusté les cookies maison qu'ils avaient préparés ensemble.

Comme à chaque fois, les participants se sont quittés enchantés de ce moment en se disant à la prochaine fois !



ACCUEILLIR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Pour accueillir des enfants en situation de handicap à l'accueil de loisirs, la commune de Romagnat a noué un partenariat avec une association spécialisée et forme ses agents.

LE PARTENARIAT AVEC LE DAHLIR

Le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) est une association qui accompagne les personnes en situation de handicap vers la pratique de loisirs. Pour une personne en situation de handicap, pratiquer une activité permet d'impulser une nouvelle dynamique au quotidien, de s'accorder un moment de détente et de créer du lien social en faisant des rencontres.

Le DAHLIR apporte également un soutien aux structures qui le souhaitent pour faciliter l'accès aux loisirs des personnes handicapées.

La commune de Romagnat souhaite s'engager dans cette démarche pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires. Une rencontre avec Marion Sidea, chargée d'accompagnement, a permis d'initier la collaboration. Le DAHLIR va intervenir en formant un animateur, dont le rôle sera de favoriser l'inclusion de l'enfant en situation de handicap grâce à une prise en charge personnalisée. Ce travail, mené conjointement par l'animateur, le DAHLIR et les familles concernées, doit conduire l'enfant vers l'autonomie.



Renseignements : contact@dahlir.fr / www.dahlir63.fr

DES FORMATIONS POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Un plan de formation est mis en place pour former l'équipe de l'accueil de loisirs :

- ▶ une formation pour sensibiliser de manière ludique les enfants valides à la question du handicap et de l'inclusion
- ▶ une formation pour accompagner les agents dans l'accueil des enfants : adaptation du projet pédagogique, rôle des équipes de direction et d'animation auprès de l'enfant et de sa famille
- ▶ une formation de l'éducateur sportif, en partenariat avec le CMI, à l'utilisation d'un fauteuil tout terrain, adapté au handicap, le Cimgo.

BIENTÔT UN SELF-SERVICE EN ÉLÉMENTAIRE DANS LES ÉCOLES DE ROMAGNAT

Plus de 80 % des enfants scolarisés dans les écoles de Romagnat mangent à la cantine. Une réflexion a donc été engagée au début de l'été 2018 pour améliorer le service. Les élus et des agents en charge du périscolaire ont visité les restaurants scolaires de Volvic, Aydat et Blanzat et une étude de nos espaces a permis d'arriver à la conclusion qu'un self pouvait être aménagé dans les deux écoles élémentaires de Romagnat Louise-Michel et Jacques-Prévert. En apportant de la fluidité, cette organisation permettra d'accueillir plus d'enfants tout en générant une diminution du niveau sonore. Les enfants de maternelle continueront à bénéficier du service à table.

Compte tenu des délais de fabrication des modules, l'école Louise-Michel devrait découvrir cette nouvelle installation après les vacances de février et celle de Jacques-Prévert après les vacances de printemps.

AMICALE DES POMPIERS DE ROMAGNAT

Le 23 septembre 2018 a été organisée une après-midi d'initiation aux gestes de premiers secours pour huit volontaires de tout âge, souhaitant ainsi découvrir (ou redécouvrir), les gestes qui permettent de sauver des vies.

Cette initiation a été possible grâce au concours de trois formateurs en secourisme pour le grand public, tous trois sapeurs-pompiers au sein du centre d'intervention de Romagnat.

Si vous souhaitez vous aussi participer aux prochaines sessions d'initiations, vous pouvez prendre contact directement par mail : amicale.spv63romagnat@gmail.com afin de vous informer sur les prochaines dates et vous inscrire par la même occasion.



REMISE DE MÉDAILLES AUX POMPIERS

Lors de la cérémonie du 14 juillet, deux pompiers, le sergent-chef Vitry et le sergent Fournier ont reçu une médaille de bronze récompensant plus de dix ans d'activité au sein du corps.

Trois autres soldats du feu ont été promus au grade supérieur : le sergent Nicolas Lefaure, le caporal Bet et le caporal Barros.

Le maire, Laurent Brunmurol, accompagné d'élus municipaux leur ont remis les médailles et insignes en saluant leur engagement et leur dévouement pour Romagnat.



LA COMMUNE DEVIENT PARTENAIRE DE LA RÉSERVE MILITAIRE

Le général Bertrand Vallette d'Osia, délégué militaire départemental du Puy-de-Dôme et Laurent Brunmuro, maire de la commune, ont signé le lundi 5 novembre 2018 une convention de soutien à la politique de la réserve militaire dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. La signature de cette convention matérialise l'adhésion de la commune de Romagnat à la politique des réserves militaires et à l'esprit de défense. Elle contribue à resserrer les liens entre la commune et les forces armées par l'intermédiaire de ces réservistes. La commune veut ainsi aider le ministère des armées à assurer la sécurité des citoyens et à faire face à la menace qui pèse sur le territoire.

La convention signée fixe les conditions, en termes de durée d'engagement (30 jours) avec maintien du salaire civil et de délais de prévenance (2 à 4 semaines) pour les agents titulaires d'un engagement à servir dans la réserve (ESR), employés par la commune de Romagnat. De plus, la clause de réactivité a été acceptée avec un préavis réduit à 7 jours. Ainsi, la commune s'engage à faciliter la disponibilité et la réactivité de ses réservistes et à susciter de nouveaux engagements auprès des jeunes.

Suite aux attentats de 2015 et 2016, la garde nationale a été créée par le Président de la République le 28 juillet 2016 faisant passer les effectifs à l'horizon 2019 de 20 000 à 40 000 réservistes militaires et de 20 000 à 35 000 réservistes gendarmes. Elle regroupe les volontaires servant au titre d'un contrat d'engagement dans la réserve opérationnelle des forces armées et formations rattachées et les volontaires de la réserve civile de la police nationale. La montée en puissance de la garde nationale devra permettre de déployer quotidiennement plus de 8 100 réservistes au service de la sécurité et de la protection des Français. L'Auvergne compte environ 800 réservistes militaires.

Actuellement, près de 80 % des réservistes effectuent une quarantaine de jours de mission en total anonymat, prenant sur leurs congés et leurs week-ends quand les besoins avoisinent 60 jours.

L'emploi de ces réservistes au sein des forces armées et formations rattachées reste toutefois subordonné à un certain nombre de contraintes qui limitent leur disponi-

bilité, aussi bien en termes de durée d'activité que de réactivité. La politique contractuelle engagée par le ministère des armées vise à inciter les entreprises à réduire ces contraintes, sur une base volontaire, tout en tenant compte des impératifs économiques et professionnels des employeurs privés et publics.

Depuis 2016, dans le Puy-de-Dôme, onze entreprises privées (Aubert et Duval, Bacacier, Constellium, Michelin, T2C...), cinq établissements publics (Académie, CHU...) et vingt-deux collectivités (Conseil Départemental, Clermont Auvergne Métropole et 20 des 21 communes de la métropole) ont signé une convention.



Étaient présents : madame Eléonore Szczepaniak, conseillère départementale, colonel Chatelus commandant de la base de défense de Clermont-Ferrand, lieutenant-colonel de Metz commandant en second du 92^e Régiment d'Infanterie, lieutenant-colonel Rabatel commandant en second du 8^e centre médical des armées de Clermont-Ferrand, un représentant du 28^e Régiment de transmission d'Issoire, capitaine Arnal chef de la 7^e compagnie de réserve du 92^{ème} RI, capitaine Gosse chef du groupement de gendarmerie de Clermont-Ferrand, capitaine Vitry correspondant réserve entreprise défense, major Roux chef de la brigade de gendarmerie de Romagnat, lieutenant Lefaire chef de la caserne des pompiers de Romagnat et son adjoint.

RÉNOVATION DES MONUMENTS AUX MORTS

Grâce au soutien de l'Office National des Anciens Combattants et du Souvenir Français, des travaux de rénovation des monuments aux morts des cimetières d'Opme et Saulzet-le-Chaud ont été menés. Comme chaque année, la municipalité a fleuri ces monuments pour la fête de la Toussaint et une cérémonie de commémoration du Centenaire de l'armistice a eu lieu devant chaque monument le 11 novembre.



PETIT PATRIMOINE



Le recensement des fontaines, lavoirs et croix d'Opme, Romagnat et Saulzet, tous photographiés et classés, est achevé. Cette démarche est poursuivie pour les éléments divers. Ceci permet d'en avoir une connaissance exhaustive, d'évaluer leur état et de prendre les mesures nécessaires à leur entretien.

Les photos seront intégrées dans un document dont une large diffusion est envisagée sous une forme qui reste à définir.

Les habitants et les visiteurs pourront ainsi mieux apprécier l'intérêt de notre patrimoine.



D'EST EN OUEST, UN SAMEDI D'EFFERVESCENCES À ROMAGNAT

Cinq à six cents personnes de tous les âges ont investi le parc le samedi 13 octobre.
Sept compagnies ont exploré le thème de l'hospitalité.



« SI LOIN, SI PROCHE », PAR PIXELI[13], BIENTÔT À ROMAGNAT

En marge des temps forts, auxquels la ville de Romagnat a récemment participé, Effervescences nous invite à redécouvrir notre voisinage à travers une aventure artistique intimiste, au cœur des paysages de la métropole clermontoise.

Que nous raconte la ville depuis ses collines environnantes ?
Qu'est-ce qui fait la singularité ou l'universalité de la métropole clermontoise ?

Durant toute l'année 2019, le collectif d'artistes et architectes auvergnat PIXEL[13] sillonnera les quatre coins du territoire afin de créer une collection de marches radiophoniques : une oeuvre à découvrir avec de bonnes chaussures, un casque, au gré des chemins... pour une (re)découverte originale et poétique de nos paysages.

Promenades « test », recueils de témoignages, causeries... le projet « Si loin, si proche » se construira peu à peu, avec nous tous, autour de multiples rencontres.

Une expérience à laquelle seront prochainement conviés les Romagnatoises et Romagnatois... à suivre !

www.effervescences.eu/les-explorations



SAISON CULTURELLE : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

CINÉMA DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE

MERCREDI 23 JANVIER à 20 h

Salle André-Raynoird

Tout public

« **CANDELARIA** » (film de Jhonny Hendrix Hinestroza)
Dans les années 90, à Cuba, Candelaria et Victor Hugo, 150 ans à eux deux, vivent de bric et de broc jusqu'au jour où Candelaria rentre à la maison avec une petite trouvaille qui pourrait raviver la passion de leur jeunesse.

JEUDI 24 JANVIER à 20 h 30

Eglise St-Saturnin de Romagnat

Chants / Tout Public

« **CANTO CHILE** »

L'ensemble vocal CANTO CHILE revisite le répertoire des chants populaires des pays d'Amérique latine en mettant l'accent sur l'harmonie des voix.

FESTIVAL DE L'HUMOUR

VENDREDI 15 FÉVRIER à 20 h 30

Salle André-Raynoird

Tout public à partir de 10 ans

« **COMMENT ÉPOUSER UN MILLIARDAIRE** »

(Audrey Vernon)

Audrey Vernon détaille, lors de son enterrement de vie de jeune fille, la mécanique du monde mondialisé, raconte ses dernières heures de pauvre, de travailleuse, de comédienne et explique comment entrer dans le cercle des « ultra riches ».

SAMEDI 16 FÉVRIER à 20 h 30

Salle André-Raynoird

Tout public

« **JE DÉLOCALISE** » (Albert Meslay)

Dans un souci de rentabilité et de compétitivité, Albert Meslay cède finalement à la tentation de la délocalisation : il a décidé, pour son nouveau spectacle, de s'entourer d'auteurs comiques issus de pays émergents. De préférence à monnaie faible !

FESTIVAL L'OREILLE DU MONDE

VENDREDI 1^{er} FÉVRIER à 20 h 30

Salle André-Raynoird

CHET NUNETA (Chants migratoires – Polyphonies du monde)

A la frontière entre musiques du monde et musiques actuelles et usant d'un métissage choisi, Chet Nuneta poursuit son chemin musical en suivant un fil conducteur commun à toute société et ce depuis toujours : les migrations.

LES AUTRES CONCERTS

SAMEDI 26 JANVIER à 20 h 30

Théâtre Cornillon à Gerzat

YUMA (Indie folk tunisien)

1^{ère} partie : ALEMA

DIMANCHE 27 JANVIER à 17 h

L'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève

QALAM & ADIL SMAALI (Musique trans-européenne et modes orientaux)

SAMEDI 2 FÉVRIER à 20 h 30

Le Caméléon à Pont-du-Château

KAN YA MA KAN (Musique du monde, duo guitare-oud)



DIMANCHE 17 FÉVRIER à 17 h 30

Salle André-Raynoird - **Tout public**

« HEUREUSES PAR ACCIDENT » (Les Banquettes Arrières)
La vie est belle, mais pas pour tout le monde. Les Banquettes Arrières sont heureuses... mais par accident. A grands coups d'autodérision et de jeux burlesques, ce trio nous raconte a cappella la bêtise humaine, l'injustice et la cruauté.

En première partie, chansons humoristiques présentées par « La Voiture des déjantées » (groupe des élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Jacques-Prévert).



MERCREDI 20 MARS à 20 h 30

Salle André-Raynoird

Cinéma / Tout public

SÉANCE « COUPS DE COEUR »

DU FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

En partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne), cette projection offre une sélection de chefs d'oeuvre de l'animation, documentaires, comédies, films de genre vous entraînant vers des univers dont seule la jeune création cinématographique, primée au festival de 2019, a le secret.

SAMEDI 23 MARS à 20 h 30

Salle André-Raynoird

Chanson / Tout public

« UNE TOUCHE D'OPTIMISME »

Sur des musiques tantôt festives, tantôt plus intimistes, les textes d'Une Touche d'Optimisme nous parlent de problèmes de société, de la difficulté de se réaliser en tant qu'Homme ou encore, bien évidemment, d'amour.



SAMEDI 30 MARS à 18 h

Salle André-Raynoird

Dessin sur table / Tout public à partir de 4 ans

« DES RÊVES DANS LE SABLE » (Cie Sable d'Avril)

Lorène Bihorel présente un spectacle étonnant de dessin sur sable, qui émerveille les enfants et fascine les adultes. Sur sa table lumineuse, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs.

SAMEDI 13 AVRIL à 20 h 30

Salle André-Raynoird

Théâtre / Tout public à partir de 12 ans

« À PLATES COUTURES » (Compagnie Nosferatu)

Vous vous souvenez du combat exemplaire des ouvrières de Lejaby, cette entreprise de sous-vêtements qui a déposé le bilan ? Quatre comédiennes portent leur voix et racontent leurs moments de joie et de complicité féminine, leur quotidien, entre enfants, mari et usine.

DIMANCHE 5 MAI à 16 h

Salle André-Raynoird

Marionnettes / Tout public à partir de 3 ans

« L'ÉVADÉE » (Teatro Golondrino)

Cet opus relate l'histoire d'un chat gardien d'un coffre. Son rôle : que rien ne s'en échappe, pas même un souffle. C'est alors et contre toute attente qu'un être des plus improbables tente l'échappée.

EXPOSITIONS

Peinture

DU 29 JANVIER AU 16 FÉVRIER

FRANCOISE ALEX

« Les visages et les attitudes me fascinent, donc je les peins. Je cherche dans les traits l'universel et l'unique. Dans la mouvance de l'expressionnisme, ma peinture est fondée sur l'émotion. »

DU 5 AU 23 MARS

COLLECTIF D'ARTISTES

« Entre les lignes »

C'est à travers différentes techniques, comme le stylo bille, la gravure, la photographie, le collage, le dessin, la sculpture au fil de fer, que chaque artiste vous fera découvrir sa ligne de création pour vous ouvrir les yeux et repousser votre horizon un peu plus loin...

MOMENTS FORTS

MOMENTS FORTS

Vendredi 31 août
BRUNCH DE RENTRÉE

Le traditionnel brunch de rentrée a réuni les enseignants des écoles de Romagnat, les agents du service périscolaire autour du maire, Laurent Brunmuro, et de l'adjointe à la vie scolaire, Anne-Marie Di Tommaso



Lundi 3 septembre
RENTRÉE SCOLAIRE



Samedi 8 septembre
ESSAIE MON SPORT

La médaille de la Ville a été remise à des présidents d'association pour honorer leur engagement : Yannick Prod'homme (FLEP), Tonio Chavez (ASR Football) et Julien Dochez (ASR Rugby masculin)



MOMENTS FORTS

Mercredi 12 septembre **VENDANGE DE LA VIGNE DU ROND-POINT**

Cette année encore, des vendangeurs amateurs se sont retrouvés dans la vigne « du rond-point », le 12 septembre, un an jour pour jour après la récolte 2017 !

Ce sont les mêmes sympathiques Romagnatois – eh oui, ne changeons pas une équipe qui gagne ! - qui ont œuvré et ont pu s'accorder, pendant quelques heures, à trouver que la terre est assez basse.... Les patrons sont arrivés bons derniers, mais avec la meilleure des excuses : ils préparaient la collation (café, gâteaux...) avant de démarrer !

Et cette année encore la vendange a été très abondante aussi bien dans la quantité que dans la variété : une nouvelle variété de raisins sans pépins a même été découverte.

Trois jours plus tard, les Romagnatois ont pu goûter le vin nouveau lors de la journée du forum des associations, et les employés municipaux ont pu déguster quelques grappes variées de raisins blancs et rouges.

Vivement l'année prochaine !



Samedi 15 septembre **FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES,** **ÉDUCATIVES, SOCIALES ET DE LOISIRS**

Jeudi 20 septembre **CONCERT DE L'AMARC** Ouverture de la saison culturelle à l'église Saint-Saturnin de Romagnat



Du 25 septembre **au 6 octobre** **EXPOSITION** **DE MARYSE** **DADET**

Mardi 9 octobre **FORUM MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE** **ET DU NUMÉRIQUE**



MOMENTS FORTS

Samedi 20 octobre
LE BAL DES LOUPS
Contes



Dimanche 21 octobre
LA NOCE CHEZ
LES PETITS BOURGEOIS
Théâtre amateur



Jeudi 8 novembre
LE CRI DU POILU
Dans le cadre des célébrations
du Centenaire de l'Armistice

Samedi 10 novembre
LE FIL D'ARIANE
Danse

Le Conseil des jeunes de Romagnat a présenté le Fil d'Ariane, un spectacle de danse de l'Association Attitude Créa Danse. Les 32 danseuses ont transporté le public au cœur de la Grèce antique. L'ensemble des chorégraphies, costumes et décors de cette fresque mythologique ont été entièrement créés par les danseuses de l'association.



Dimanche 18 novembre
SALON DU LIVRE LES FEUILLES D'AUTOMNE

Pour sa quatrième édition, le salon du Livre de Romagnat est revenu sur les terres de sa création, à savoir la salle Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud. Ce sont près de trente auteurs et artistes qui attendaient le public ; ce dernier n'a pas boudé ce rendez-vous culturel annuel où nouveaux auteurs présents côtoyaient les habitués. La buvette était tenue par le Foyer rural de Saulzet-le-Chaud.

Lors du vin d'honneur, Laurent Mathoux, accompagné de Serge Camaille et Alain Léonard, ont ravi les présents par leurs chansons grinçantes, humoristiques mais aussi très émouvantes avec l'hommage aux Victimes du Bataclan qu'ils interprètent chaque année, le premier salon s'étant déroulé au lendemain des attentats.

En se quittant, auteurs et organisateurs se sont donné rendez-vous pour l'édition 2019, qui se tiendra à la « Maison pour Tous » d'Opme le dimanche 17 novembre, et ce sera le Foyer rural de Opme qui se tiendra derrière le comptoir.

MOMENTS FORTS



Mercredi 21 novembre
**EXPOSITION DES SECTIONS CÉRAMIQUE
ET VANNERIE DU FLEP**

Samedi 24 novembre
**ACCUEIL DES NOUVEAUX ROMAGNATOIS
SALON D'HONNEUR DE LA MAIRIE**



Lundi 26 novembre
**EXPOSITION DE LA SECTION PEINTURE
SUR SOIE DU FLEP**

Dimanche 2 décembre
GROS MENSONGE
Théâtre amateur



MOMENTS FORTS

TÉLÉTHON

Pour la troisième année consécutive, les élèves de l'école élémentaire Jacques-Prévert, rejoints cette année par ceux de Louise-Michel, ont participé à une course solidaire, au profit du Téléthon.

Le principe est de récolter des fonds sur la base de 1€ le tour. L'ensemble des dons est collecté dans un « pot commun », et détermine le nombre de tours à courir. Chaque enfant court le nombre de tours qu'ils pensent pouvoir réaliser en fonction de ses capacités.



En parallèle à la course, l'équipe périscolaire de Jacques-Prévert organise des ateliers, où chacun peut se reposer ou passer un moment, avant de repartir courir.

Toute cette organisation est possible grâce à la participation des enseignants, des parents d'élèves, de plusieurs associations (comité des fêtes, amicale laïque, accompagnement scolaire, ASR athlé, entre autres), de l'équipe du périscolaire de Jacques-Prévert, des services techniques...



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



CE N'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE, C'EST LE TRI !

Seules six bouteilles en plastique sur dix sont triées. Les petites bouteilles d'eau, appelées bouteilles nomades, les flacons de shampoing ou de mayonnaïse sont encore trop souvent jetés avec les déchets non recyclables.

CONSERVER SA PETITE BOUTEILLE JUSQU'AU BAC JAUNE

Après le sport, le cinéma ou lors d'un pique-nique, plutôt que de jeter votre petite bouteille sans trier, pourquoi ne pas la conserver pour la déposer dans un bac jaune ou, encore mieux, pourquoi ne pas la conserver pour la réutiliser ?



+ clermont auvergne métropole

ZÉRO

DÉCHET ENCOMBRANT

VOUS DÉMÉNAGEZ ?
VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER
DE VOTRE MOBILIER, LITERIE, CANAPÉ...?

3 SOLUTIONS

- 1 DÉPÔT
DANS L'UNE DES 7 DÉCHETTERIES
METROPOLITAINES 71/7
- 2 COLLECTE
À DOMICILE
- 3 DON
AUX ASSOCIATIONS

Un doute, des questions ? Toutes les infos au 04 63 669 669
et sur www.clermontmetropole.eu

+ transition
énergétique
et écologique

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous déménagez, vous changez votre déco et vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants (mobiliers, literie, canapé, électroménager), Clermont métropole vous offre trois solutions

► Dépôt en déchetterie

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours sur 7.

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Samedi et dimanche : 9 h - 19 h

Les particuliers bénéficient de 50 dépôts gratuits chaque année.

► Collecte à domicile

Les personnes ne pouvant se rendre en déchetterie peuvent bénéficier d'une collecte à domicile sur rendez-vous, dans la limite de 5 m³.

La participation financière demandée est de 13 € le premier m³ puis tarif dégressif

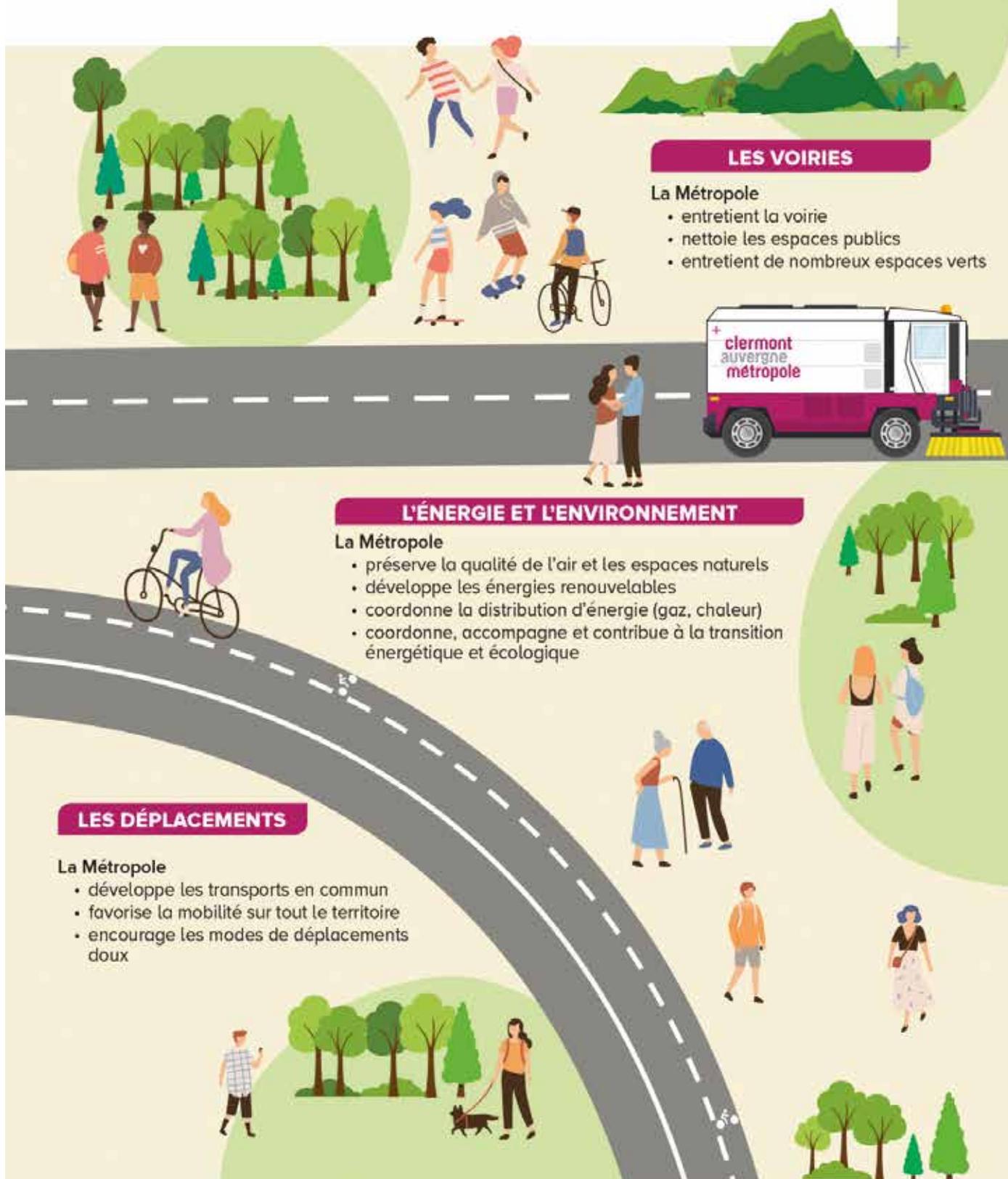
Tél. 04 63 669 669 - dechets@clermontmetropole.eu

► Don aux associations

De nombreuses associations caritatives ainsi que des structures privées reprennent meubles et objets. Certaines organisent des collectes à domicile.

Que fait la **Métropole** ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²



LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts

L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique

LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- gère les musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique



AMICALE LAÏQUE



LOTO DES ÉCOLES

Comme les années précédentes, l'amicale laïque de Romagnat organisera, salle André-Raynoird, un loto avec l'aide des écoles le vendredi 8 mars 2019. Il sera doté de lots pour les enfants pour quatre parties et de lots pour tous sur deux parties.

Les bénéfices réalisés par ce loto seront complètement consacrés aux écoles maternelles et élémentaires sous différentes formes : aide à l'achat de matériels, aide aux voyages, participation à des événements culturels et à l'accompagnement scolaire...

Merci aux parents et aux familles de bien vouloir autoriser les enfants à vendre les cartes et aux membres de l'Amicale Laïque d'organiser cette animation.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'amicale laïque a mis en place pour une nouvelle année un accompagnement scolaire pour les élèves des écoles primaires de Romagnat. Cette année scolaire, il a pu se mettre encore en place dans une classe de l'école maternelle Jacques-Prévert.

Cinquante enfants sont inscrits et peuvent être accueillis trois fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) pour les élèves de C.P. et deux fois maximum pour les autres élèves.

Si vous disposez de temps libre de 16 h 30 à 18 h, n'hésitez pas à venir nous rejoindre :

Renseignements possibles auprès de Jean Alamar (président) au 06 80 74 34 04, Andrée Hugond (vice-présidente) au 06 81 66 87 92 ou Mireille Durif (trésorière) au 06 13 22 37 79.

LES FESSOUS DE ROMAGNAT



59 NOUVEAUX VIGNERONS À ROMAGNAT

C'est le pari gagné par l'association créée en mai dernier : réunir passionnés et débutants, anciens et nouveaux habitants, hommes et femmes, autour de la création d'une vigne collaborative.

Le terrain appartient à la commune, et grâce à l'engagement de ces pionniers, cinq rangées de ceps ont été plantées au printemps. Tous ont résisté à la sécheresse de l'été, ce qui est de bon augure pour la suite.

Ceux qui ont choisi de s'appeler Les Fessous de Romagnat, du nom d'un outil traditionnellement utilisé pour désherber les rangées, ont également tenu la buvette lors de la première soirée musicale de l'été au parc de Tocqueville, puis un stand très apprécié au Forum des Associations en septembre. Sans parler d'un mémorable dîner des « Futures vendanges » au restaurant L'Autobus en octobre !

Si la liste des membres fondateurs est close, puisque tous les ceps ont pu être financés, les Fessous de Romagnat sont toujours ouverts à l'adhésion de ceux qui voudraient rejoindre leur aventure. En 2019, apprentissages autour de la vigne et convivialité resteront au cœur de notre activité.

Bonne année à tous !

Contact : lesfessousderomagnat@gmail.com



ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE



LES « ÉCLAIS » DE ROMAGNAT ONT 50 ANS !

Les 22 et 23 septembre derniers, les éclais de Romagnat ont entamé l'année par un temps fort et festif : un grand week-end de retrouvailles a été organisé pour fêter les cinquante ans du groupe.

Enfants, parents, responsables et anciens étaient réunis pour se remémorer les moments forts du groupe Gergovia : pot de l'amitié en présence de Monsieur le Maire, expo photos, vidéos, activités partagées dans le parc, froissartage, jeux. Une grande veillée autour du feu au domaine EEDF de La Planche a ravi petits et grands et ravivé beaucoup de souvenirs.

Tous, enfants et anciens, se sont retrouvés autour des belles valeurs du scoutisme des EEDF : la laïcité, la coéducation, la solidarité, la démocratie, le respect de l'Autre et de l'environnement. Être « éclais », c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.

Les activités se poursuivent pour les lutins, louveteaux, éclaireurs et aînés du groupe qui se réunissent plusieurs fois par mois autour d'activités variées.

Filles et garçons sont accueillis à partir de 6 ans, puis, dès 17 ans, les « respons » se mobilisent pour faire vivre nos propositions éducatives.

Les activités sont décidées avec les enfants et animées par les « respons » diplômés qui ont en commun l'envie de partager, de transmettre et l'adhésion aux valeurs et méthodes du scoutisme.

L'association des Eclaireurs et Eclaireuses de France organise des formations BAFA/BAFD et le groupe local prend en charge la formation de ses animateurs bénévoles.

Pour nous rencontrer, venir essayer, participer ou encadrer :

EEDF Romagnat-Gergovia Avenue de la République 63540 Romagnat

<http://romagnat-gergovia.ecles.fr/> eedf.romagnat@laposte.net



ÉVEIL ROMAGNATOIS



L'ÉVEIL ROMAGNATOIS COMMÉMORE LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

« Terminées les souffrances, finie la tuerie, les clairons ont sonné, les canons se sont tus, plus de tranchées, plus d'abris à creuser ». C'est ainsi que nos poilus ont vécu et nous relatent par leurs écrits l'annonce de l'armistice ce 11 novembre 1918 à 11 heures.

À l'occasion du centenaire de l'armistice, l'Éveil Romagnatois a participé aux cérémonies dans la commune, afin de commémorer le souvenir de nos soldats morts au combat. Cette commémoration a débuté par un dépôt de gerbes devant les monuments aux morts de Saulzet-le-Chaud puis Opme.

A Romagnat, la batterie fanfare et, pour la première fois, l'orchestre d'harmonie ont défilé, comme à l'accoutumée, avec les sapeurs-pompiers, les élus et les représentants de l'Etat. Cette année, un détachement de



réservistes du 92^e Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand était également présent pour une prise d'armes devant le monument aux morts.

Cette prise d'armes a été suivie par un chant « Entre terre et ciel », interprété par les enfants des écoles primaires de la commune accompagnés des musiciens de l'Éveil devant le monument aux morts et les Romagnatois venus en très grand nombre à cette cérémonie du centenaire.



Cette prestation fut rééditée devant la mairie où des passages d'un journal de guerre d'un poilu romagnatois furent également lus, rendant ainsi très présente et palpable la vie de ces hommes dans les tranchées.

LES CONCERTS DE LA SAINTE CÉCILE 2018

Le week-end de la Sainte Cécile (les 23 et 24 novembre) fut également l'occasion pour l'Eveil de rendre hommage à nos poilus.

La soirée du vendredi a vu, en première partie, se produire l'Orchestre d'Harmonie de l'Eveil Romagnatois (OHER) sous la baguette d'Olivier Paulon. Ce programme intégrait notamment la chanson de Craonne, interprétée par les élèves de l'école de musique, chanson faisant référence aux conditions de vie des soldats et qui est l'expression des mutineries de 1917.

Le samedi, la première partie de soirée était également dédiée aux commémorations de l'armistice 14-18.

La batterie fanfare a commencé par « Ciel et Terre » interprété avec les élèves des écoles primaires de Romagnat sous la direction de Véronique Tortajada, puis a enchaîné avec « Terres blessées », une création musicale contée sur la Grande Guerre avec la participation exceptionnelle de notre conteur préféré Hervé Jacobi.

Cette prestation émouvante a retracé la Grande Guerre sous l'angle de la « Terre Nourricière », puis « Disparue » puis « Mutines » et à jamais « Blessée », dans un conte mêlant intimement musiques, textes et vidéos.

Un grand bravo à l'ensemble des musiciens et à leurs chefs (Olivier Paulon, Cédric Lihard et Cédric Manenc) pour ces moments d'émotions qui nous ont été offerts à l'occasion de ces deux soirées.



COMITÉ SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL DE ROMAGNAT (CSPC)

Le Comité Social du Personnel Communal de Romagnat (CSPC) organise son vide-dressing de printemps le dimanche 10 mars 2019 de 9 h 30 à 17 h 30 à la salle André-Raynoird (Avenue des Pérouses).

Les exposants proposeront des vêtements, des chaussures mais aussi des accessoires (sacs, bijoux fantaisie, ceintures...) pour tous (femmes / hommes / enfants). Si vous souhaitez réserver un stand (6 € l'emplacement de 3 m), contactez le **07 69 46 71 14 - 06 69 63 26 37 - cspc@ville-romagnat.fr**

L'entrée est gratuite et vous pourrez vous restaurer à la buvette avec des gâteaux et des boissons chaudes ou fraîches.

COMITÉ DE JUMELAGE



LES SALLOIS EN VISITE EN AUVERGNE

Les arrières-saisons sont clémentes et en octobre nous avons encore de très belles journées automnales. Le Comité de Jumelage de Romagnat en a profité pour accueillir, le samedi 13 octobre, une délégation de sa ville jumelle de Salles (Gironde).

Pour la première fois, elle était précédée d'une équipe de trois cyclistes avec assistance technique (repas, soins...), qui ont tenté l'aventure de rallier, en partie, les deux communes. Le défi était de ne faire qu'une portion du trajet et en deux étapes. Le périple a commencé au Bugue (Dordogne) et, après avoir traversé les villages des Eyzies, Tayac, il s'est terminé à Lagraulière (Corrèze), soit un parcours de 130 km. Le départ de la seconde étape était prévu à Messeix (Puy-de-Dôme) pour atteindre Ceyrat, lieu d'hébergement des aventuriers pour une soirée. Pour achever cette prouesse, un couple romagnatois, équipé d'un tandem, est venu se joindre au groupe au départ de Messeix pour les piloter sur les routes auvergnates et leur faire découvrir la beauté de nos paysages et des villages traversés, à l'allure de leurs bicyclettes bien entendu. Après tous ces efforts, le réconfort, un dîner organisé par le Comité de Jumelage romagnatois à la salle des fêtes d'Opme était l'occasion pour les Girondins de faire part de leur expérience, à la fois touristique et sportive, avec l'espoir de la reproduire, pourquoi pas, sur une distance un peu plus ambitieuse.



Le samedi matin, 13 octobre, la deuxième partie de la délégation salloise, emmenée par Michel Lemistre, 1^{er} adjoint de la commune, est venue se joindre au rendez-vous à la gare du train Panoramique pour monter au puy de Dôme. Le ciel était de la partie, avec un très beau soleil, et nos invités ont pu découvrir le plus haut volcan de la « Chaîne des Puys - faille de Limagne » inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un repas réservé à la brasserie devait compléter cette excursion, la vue à 360° des volcans endormis était magnifique.



L'après-midi, l'ensemble des participants a assisté aux animations d'« Effervescences » dans le parc de Tocqueville à Romagnat. Après l'installation dans les familles, les convives ont rejoint la salle des fêtes d'Opme pour une restauration.

Le dimanche matin, le programme prévoyait une balade dans les monts d'Auvergne. Romagnatois et Sallois se sont élancés sur la route des lacs, un parcours touristique à savourer en voiture et qui nous offre de superbes panoramas. Les roches Tuilière et Sanadoire, le lac de Servières, le lac de Guéry (plus haut lac d'Auvergne) sont autant de lieux appréciés par nos amis sallois. Le périple s'est poursuivi jusqu'au Mont-Dore pour emprunter la vallée de la Dordogne et traverser La Bourboule pour un retour à Romagnat vers midi où un repas festif attendait nos invités. Le groupe folklorique romagnatois « La Pastourelle » organisait ce jour-là un repas « Aligot », que nos hôtes se sont fait une joie de partager avant de songer au retour dans leurs foyers.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

FLEP



Voici la nouvelle année qui commence.

En cette période d'échange de vœux, permettez-nous de vous souhaiter le meilleur pour 2019 mais aussi de faire un petit bond en arrière et de revenir au début de notre nouvelle saison en septembre 2018.

Notre structure, le FLEP, a toujours autant de succès puisque nous avons déjà dépassé le nombre d'adhérents de l'année précédente et atteint les 1100 adhérents.

Le millier d'adhérents est amplement dépassé.

Le choix des activités proposées s'est encore diversifié cette saison et de nouvelles disciplines voient le jour :

► L'anglais sur scène ou comment intégrer la langue de Shakespeare en s'amusant est proposé aux jeunes collégiens par Jessy, une intervenante passionnée et dynamique.



► La bachata, danse originaire de République Dominicaine, entraîne une trentaine de personnes sur des airs latinos, chaque vendredi soir pendant une heure trente : progrès et bonne humeur assurés !

► Les adultes peuvent désormais glisser sur le parquet du cuvage pendant des cours de danse, jazz et de danse moderne : quel que soit votre niveau, il y a un cours pour vous.

► Si la nature vous inspire plus que le parquet du cuvage, une balade est prévue chaque jeudi pour parcourir entre 8 et 9 kilomètres. Cette nouveauté a vu le jour, grâce notamment à Elisabeth, fidèle adhérente bénévole, qui mène énergiquement ce groupe de marcheurs. Ce nouveau créneau permet de compléter l'activité randonnée qui connaît toujours un grand succès puisque les groupes du lundi et mardi sont pris d'assaut et affichent complets dès le début des inscriptions avec plus de trente personnes chaque jour.



► Les musiciens ne sont pas en reste : Xavier anime des ateliers collectifs pour faire découvrir les musiques actuelles ou apprendre la guitare en petit groupe.

► Notre professeur de judo, Armand, se diversifie également en organisant des cours de self-défense féminin tous les samedis matins.

► La nouvelle formule mise en place pour l'activité Fitness sous forme de pack (1 h, 2 h ou 3 h de sport par semaine) rencontre un vif succès. Du stretching au renforcement musculaire, en passant par le step, le body sculpt, le cross training ou le body impact et la gym santé sport, il y en a vraiment pour tous les goûts.

► Le chœur d'enfants s'étoffe petit à petit

► Un cours d'initiation à la comédie musicale apparaît cette année

► Le théâtre d'impro, ainsi que le théâtre pour jeunes, connaissent un nouveau souffle avec l'arrivée de Natacha, notre nouveau professeur.

N'oublions pas les activités plus anciennes qui aussi affichent complet : les cours de Pilates et de yoga attirent de plus en plus de monde. La vannerie, la céramique et la peinture sur soie se portent bien comme vous avez pu le voir lors de leurs expositions présentées au cours du trimestre passé.

Les mois à venir vous réservent encore bien d'autres manifestations et créations en tous genres.



Alors, pour ne rien manquer : surveillez vos boîtes mails, le panneau lumineux de la ville, les espaces d'affichage et la page facebook de l'association. Il se passe toujours quelque chose au FLEP.

EREA

LEA DE LATTRE DE TASSIGNY UN AUTOMNE RICHE D'ACTIVITÉS



DÉCOUVERTE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS DU DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Les élèves de la section jardinier-paysagiste ont visité les jardins du château de Chaumont-sur-Loire et ont découvert l'art des jardins et de la création paysagère. Embarqués sur une toue, les jeunes ont apprécié les caractéristiques de la flore et faune de la Loire. Le séjour s'est déroulé du 19 au 20 septembre 2018.



SÉJOUR D'INTÉGRATION À AYDAT

Les élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ont bénéficié d'un séjour d'intégration du 3 au 5 octobre. Cette expérience a favorisé les relations entre élèves et le sens de la responsabilisation. Ils se sont initiés à de nouvelles pratiques sportives comme le golf, l'escalade, l'accrobranche et ont découvert au cours de la randonnée le Chemin Fais'art, différentes formes d'expression artistique.



SEMAINE SANTE SÉCURITE CITOYENNETÉ DU 15 AU 19 OCTOBRE 2018

Pour la troisième année, les élèves de l'EREA ont consacré une semaine à la Santé, la Sécurité et la Citoyenneté. Les différentes activités ont été animées par l'ensemble de l'équipe pédagogique, l'infirmière et plusieurs intervenants.



Les ateliers ont eu pour objectif d'aider les jeunes à mieux appréhender différentes thématiques citoyennes, de les comprendre et de se les approprier. Les élèves ont échangé avec les représentants d'associations : don du sang, France adot63 pour le don d'organes, Libber Addict, Planning familial, Sécurité à la T2C.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle, tous les



élèves ont participé à des entretiens d'embauche organisés avec des professionnels de l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise). L'accent mis sur les notions de santé et de sécurité au travail a permis que soient validés le diplôme de SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et l'attestation du PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) concernant les gestes et postures professionnels à adopter. Les élèves ont été sensibilisés à une pratique sportive en situation de handicap et ont pu pratiquer le basket en fauteuil, sarbacane, torball, boccia... grâce à l'aide du Comité Départemental Handisport du Puy-de-Dôme. Une installation artistique collaborative a donné naissance à deux sculptures. Les jeunes artistes se sont inspirés de l'œuvre de Fernand Léger, Les constructeurs, et ont adopté des techniques de réalisation conformes au développement durable.



La Cérémonie de remise officielle des diplômes s'est déroulée le 19 octobre en présence des élèves de la promotion 2017-2018, accompagnés de leurs parents et de la communauté éducative. La soirée s'est achevée autour d'un buffet fort apprécié.



CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE ROMAGNAT

Le club a été créé par Madame Louise Malfreyt, Romagnatoise. Il compte actuellement 23 adhérents qui se réunissent tous les mercredis après-midi dans la salle du Carrefour des Échanges mise gracieusement à leur disposition par la municipalité.

La plupart des membres ont eu les honneurs de la télévision, ayant participé à l'émission présentée actuellement par Samuel Etienne, ce qui prouve le bon niveau de leurs connaissances. Plusieurs sont allés récemment aux sélections organisées par Freemantle Media en vue d'émissions télévisées.

Lors de la dernière assemblée générale, Louise Malfreyt ayant souhaité prendre un peu de recul, c'est Gérard Mazet qui a été élu président. Louise Malfreyt devient vice-présidente, le trésorier étant Robert Beauzac, habitant lui aussi Romagnat.



*A droite, Louise Malfreyt, vice-présidente ;
au centre, Robert Beauzac, trésorier ;
à gauche, le nouveau président, Gérard Mazet.*

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA RUE



Les activités 2018 de l'association Fête de la Rue se sont terminées le 22 septembre dernier par son deuxième vide-grenier de l'année salle André-Raynoird.



De nombreux exposants étaient présents et les visiteurs ont pu profiter de la météo pour flâner parmi les stands.

FA SI LA DANSER

Les cours de danse ont repris avec FA SI LA Danser, à la salle de gym de l'école Jacques-Prévert à Romagnat. Vous apprendrez rock, valse, tango, paso, etc. Pour tout renseignement, composez le 06 73 45 06 32.



ADMR DU NOUVEAU



De nombreux adhérents ont fréquemment réclamé de l'aide pour les menus travaux de bricolage et de jardinage qui, le plus souvent, ne trouvent aucun écho chez les professionnels. Il n'avait pas été possible jusqu'ici d'apporter une réponse à ces demandes. Cette lacune est désormais comblée puisqu'il est maintenant possible d'obtenir cette assistance. Il suffit, pour cela, de téléphoner au service au 04 73 62 79 64 qui fournira à ceux qui le désirent les coordonnées d'un intervenant disponible. En l'espèce, l'ADMR reste un intermédiaire qui apporte sa caution.

RÉCRÉATIONS



L'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Jacques-Prévert a organisé le 13 octobre dernier à la salle André-Raynoird la deuxième édition de sa bourse aux jouets avec vêtements d'enfants et matériel de puériculture.

Une quinzaine de bénévoles très actifs de l'association se sont mobilisés pendant cette journée afin d'organiser au mieux cet événement.

Ce rendez-vous convivial de l'automne a satisfait vendeurs et visiteurs, petits et grands qui ont eu plaisir à se retrouver en cette belle journée.

La prochaine édition de cette bourse est déjà fixée au dimanche 10 novembre 2019 alors à vos agendas !



ARAL



L'ARAL présentera ses travaux lors du «Printemps de Romagnat 2019», du 31 mars au 14 avril 2019, à la galerie du Parc.



FOYER RURAL DE SAULZET-LE-CHAUD



PÉTANQUE

Est-ce un effet du réchauffement climatique qui voit la pratique de la pétanque remonter vers le nord ?

Non, sans doute pas, la pétanque est bien chez nous depuis longtemps, mais toujours est-il que samedi 15 septembre, le concours annuel du Foyer Rural a connu une fréquentation étonnante pour son rendez-vous de rentrée.

Il faisait beau, les organisateurs avaient décidé d'offrir des lots de valeur, c'était l'occasion de se retrouver après les vacances, de s'affronter et, bien sûr, de trinquer.

Trente-six équipes étaient inscrites, certaines d'un très bon niveau, ce qui amena des oppositions acharnées qui ont prolongé le concours jusqu'à la nuit tombante. La finale s'est jouée à la lueur des projecteurs et il restait, hélas, peu de monde pour applaudir les vainqueurs, l'équipe locale Dourdouille père et fils qui n'en est pas à son coup d'essai et qui remettra certainement son titre en jeu en 2019.

FIN D'ANNÉE

Nous avons fini l'année avec le repas dansant et la fête de Noël avant de nous retrouver avec le programme habituel l'année prochaine.



LPO



Un nichoir à mésange charbonnière a été posé dans le petit parc derrière l'école de Saulzet-le-Chaud afin de permettre aux élèves d'observer la nidification de cette espèce au printemps depuis leur classe et sans déranger les oiseaux. Différentes animations ont été programmées avec ces élèves et leur enseignante au cours de l'année 2019 dans le cadre d'un partenariat avec cette école engagée dans la sensibilisation et l'éducation au développement durable. Les nichoirs du parc de Tocqueville, refuge LPO, vont être, quant à eux, tous numérotés. Cela facilitera le suivi de la nidification des différentes espèces ciblées (mésange charbonnière, mésange bleue, rouge-gorge familier, grimpereau des jardins, rouge-queue noir, rouge-queue à front blanc, etc.) et de proposer des animations pour les élèves des écoles. L'animation « boules de graisses » du mois de janvier est réalisée cette année avec les élèves de l'école de Saulzet-le-Chaud et ceux de deux classes de l'école Jacques-Prévert. Ces mêmes élèves s'initieront aux chants d'oiseaux au cours du mois de mai, dans leur classe et lors d'une sortie dans le parc de Saulzet et le parc de Tocqueville. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans ces animations.



OPÉRATION Tournesol

C'est un peu plus de 3,2 tonnes de graines de tournesol (en sacs de 10 et 20 kg) qui ont été distribuées au point de retrait de Romagnat le 17 novembre. Rappelons que cette opération, qui a de plus en plus de succès, est un soutien important à l'agriculture biologique et aux actions de la LPO en Auvergne. Merci aux bénévoles et à la mairie de Romagnat pour l'aide précieuse lors de l'acheminement et la distribution des sacs, et à tous les gens qui nourrissent les oiseaux l'hiver. A ce sujet, il nous paraît important de rappeler quelques règles élémentaires pour un nourrissage optimal :

- ▶ Privilégier l'apport de nourriture pendant les grands froids, notamment quand le sol est gelé, et ne pas arrêter brutalement le nourrissage pendant ces périodes ; nourrir toute l'année est à proscrire
- ▶ Ne pas mettre de la nourriture en trop grande quantité pour éviter les moisissures et le risque de toxicité pour les oiseaux
- ▶ Nettoyer très régulièrement les mangeoires
- ▶ Tenir les graines à l'abri de l'humidité
- ▶ Ne pas donner d'aliments salés et sucrés
- ▶ Placer les mangeoires hors de portée des prédateurs, notamment des chats
- ▶ Penser à donner régulièrement de l'eau (et uniquement de l'eau) dans des abreuvoirs car les oiseaux ont besoin de boire mais aussi de nettoyer leur plumage
- ▶ Des pommes non traitées en cours de putréfaction déposées au sol sont aussi très appréciées par les merles et les grives en période de grand froid et/ou de neige.



SORTIES DU GROUPE LOCAL ET SORTIES GRAND PUBLIC

Plusieurs sorties ont été réalisées au dernier trimestre 2018. En octobre, nous avons pu observer le passage de nombreux migrants à la Montagne de la Serre (pinsons des arbres, pinsons du nord, chardonnerets élégants, pigeons ramiers, verdiers d'Europe, alouettes des champs, alouettes lulu, grives draines, grives musciennes, milans royaux, bec croisés des sapins, grosbecs casse-noyaux, bergeronnettes grises, étourneaux sansonnets, linottes mélodieuses, pipits farlouses). Début décembre, nous avons eu le privilège de pouvoir visiter la Réserve Naturelle du Val d'Allier près de

Moulins, pour découvrir la grande richesse de cette réserve nationale, avec notamment les nombreuses grues cendrées. Enfin, une sortie quelques jours avant Noël dans le parc de Tocqueville et ses alentours a permis de repérer les nombreuses espèces de passereaux présents dans le refuge et aux mangeoires à cette époque de l'année. Un grand merci à tous les participants.

Pour tout renseignement sur nos sorties à venir, nous vous invitons à consulter le calendrier de ces animations sur le site LPO Auvergne (<http://www.lpo-auvergne.org>, rubrique agenda) ou à contacter le responsable des sorties (Jean-François Carrias : 06 37 84 21 57). La prochaine sortie grand public aura lieu le samedi 9 mars dans le cadre de la nuit de la chouette : rendez-vous à 21 h salle du Carrefour des Échanges pour une projection consacrée aux rapaces nocturnes suivie d'une balade pour tenter d'entendre la chouette hulotte dans le bourg de Romagnat et ses environs.



DEVENIR BÉNÉVOLE DANS LE GROUPE LOCAL LPO DE ROMAGNAT

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions mensuelles se déroulent le dernier jeudi du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20 h 30 salle carrefour des échanges (rue Maréchal-Foch, au-dessus de la bibliothèque). Les trois prochaines réunions auront lieu le 24 janvier, le 14 février et le 28 mars. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le responsable du groupe local LPO (Jean Fontenille : 06 75 24 39 30).

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N° 100 (parution en avril 2019) est fixée au 4 mars 2019. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

LA RENTRÉE A L'AMAP DE ROMAGNAT



Rentrée animée pour l'AMAP de Romagnat (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui regroupe producteurs locaux bio et adhérents « amapiens » pour une production et une consommation respectueuses de l'homme et de l'environnement !

Répondant à l'invitation de la mairie, l'association a participé au forum des associations en tenant un stand où chacun pouvait se renseigner sur le principe et le fonctionnement de l'AMAP. Au long de cette journée, elle a



proposé un jeu permettant aux volontaires de tester leurs connaissances dans le domaine de l'agriculture et des labels bio. Le gagnant est reparti avec un panier garni de produits bio locaux des producteurs de l'AMAP.

En septembre également, s'est tenu le traditionnel pique-nique de rentrée où les 104 adhérents étaient conviés avec leur famille à partager des plats confectionnés par tous autour d'un verre offert par l'AMAP. Une animation autour des noms des différents producteurs et de leurs produits respectifs (légumes, fromages, pain, œufs,



pommes, fraises, poissons, viandes de veau, d'agneau, tisanes...) était proposée. Ce moment convivial permet de prendre le temps de se rencontrer et de partager de bons petits plats et des recettes de cuisine.

Le 13 octobre, l'AMAP a de nouveau montré son dynamisme et son ancrage dans la commune en tenant la buvette de la manifestation artistique « Effervescences ». Cet événement a été l'occasion de proposer des produits bio et locaux, ou issus du commerce équitable, à l'image de ceux que vous pouvez retrouver tous les mardis soir au cours de la distribution hebdomadaire, à l'Orangerie de 18 h 30 à 19 h 45.

L'année ne fait que commencer, nous vous invitons à suivre notre actualité et nos projets sur le site de l'AMAP. Renseignements :

Pendant nos distributions hebdomadaires le mardi entre 18 h 30 et 19 h 45, salle de l'Orangerie dans la cour de la mairie ou
www.amapderomagnat.org - amapderomagnat@gmail.com

ARCHER ROMAGNAT CLUB



Notre nouvelle saison 2018-2019 a repris dès septembre avec quelques nouveautés : des cours intermédiaires pour adultes et des cours pour les enfants scolarisés à Romagnat en liaison avec le Pédibus.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE DE L'ÉCOLE DE TIR À L'ARC :

► Enfants :

Lundi 17 h - 18 h : enfants de Romagnat Pédibus (des places sont encore disponibles)

Mercredi 14 h - 15 h : enfants débutants, 15 h 15 - 16 h 15 : enfants intermédiaires, 16 h 30 - 17 h 30 : adolescents (des places sont disponibles)

► Adultes :

Lundi et jeudi 19 h - 20 h : Adultes débutants (des places sont disponibles).



Pour les archers confirmés et possédant leur matériel, différents créneaux horaires sur la semaine sont disponibles : le mardi 20 h 30 – 22 h et le vendredi 17 h – 19 h à la Halle des Sports de Romagnat et le lundi et jeudi à partir de 20 h au Jardin d'Arc Arsène-Boulay.

Notre saison de critérium a démarré au mois de septembre par un parcours 3D dans le village de Tallende et se poursuivra avec des rencontres en intérieur et en extérieur sur blasons ou sur cibles 3D.

Le moment fort de notre club se déroulera le dimanche 24 mars 2019 à la Halle des Sports et à la salle Multisports de Romagnat avec notre critérium départemental où nous accueillerons environ 160 archers de tout le département ainsi que du département de la Nièvre.

Venez nous rencontrer durant cette journée ou bien avant si l'envie de pratiquer notre sport vous intéresse. En effet, quels que soient votre âge, votre condition physique et vos attentes, un arc vous attend au sein de notre club, que ce soit un longbow, un barebow, un arc classique avec ou sans viseur et/ou un arc à poulie avec ou sans viseur.

Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion au cours d'une séance d'initiation... Si le plaisir et la découverte sont au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de la saison...



Contacts

Site du club :

<https://archerromagnatclub.sportsregions.fr>

Page Facebook :

www.facebook.com/ArcherRomagnatClubOfficiel

Mail : archerromagnatclub@gmail.com

Lionel : 06 69 08 48 46

Emeline : 06 50 71 03 33

Thierry : 06 42 83 07 12

LE ROMAGNAT TENNIS CLUB OUVRE UNE SECTION PARA-TENNIS



En septembre 2018, la section tennis-fauteuil de l'ASM, avec le concours de Céline Leroy, est venue s'entraîner sur nos courts pour faire découvrir cette pratique au sein de notre club. Bertrand Briday (diplômé DEJEPS Tennis) et Nicolas Pagès (éducateur spécialisé) ont alors décidé de continuer l'aventure avec le soutien des dirigeants du Romagnat Tennis Club. En effet, lors de la réunion du 25 octobre 2018, le comité directeur du RTC a décidé d'ouvrir officiellement la section tennis-fauteuil pour la saison 2018-2019.

Nicolas Pagès a accepté de répondre à nos questions pour revenir sur cette merveilleuse aventure.

Depuis quand existe le tennis fauteuil ?

Ce sport existe depuis 1970 aux États-Unis et s'est développé en France à partir des années 80. Aujourd'hui la France est très bien représentée en comptant sept athlètes dans le top 30 mondial. Outre le très connu Michael Jeremiasz, retraité aujourd'hui, nous pouvons compter sur Stéphane Houdet et Nicolas Pfeiffer. C'est une discipline très populaire qui se pratique aujourd'hui dans plus de 45 pays.

Comment as-tu découvert que le RTC voulait ouvrir une section tennis-fauteuil ?

En inscrivant notre petit garçon à l'activité tennis proposée par le RTC, ma femme a demandé s'il y avait des joueurs en fauteuil. A partir de là et après plusieurs échanges, nous avons collaboré afin de développer la section.

Au niveau des règles, quelle est la différence avec le tennis ?

Ce sont exactement les mêmes règles que le tennis (terrain, points, score...). La seule règle qui diffère est le droit de prendre la balle après un deuxième rebond ce qui permet la pratique entre joueurs handi et valide. Bien sûr, le joueur valide n'a le droit qu'à un seul rebond.

Faut-il un fauteuil spécial pour pratiquer ce sport ?

Oui, comme pour tous les sports en fauteuil nécessitant des mouvements (basket, rugby, tennis, foot, etc). Les roues sont évasées afin de permettre une meilleure mobilité et nous rajoutons une petite roue à l'arrière pour empêcher le renversement.

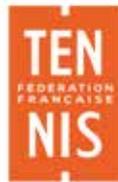
A qui s'adresse le tennis fauteuil ?

Le tennis fauteuil est une activité ouverte à toute personne atteinte d'une perte fonctionnelle ne permettant pas une pratique debout. Deux catégories existent, le QUAD regroupant toutes personnes ayant une atteinte fonctionnelle des membres inférieurs et supérieurs. Une deuxième catégorie rassemble tous les autres joueurs quel que soit leur handicap.

Comment le RTC compte développer cette section ?

La section tennis fauteuil du RTC est en construction. Nous sommes en contact avec les associations spécialisées du département (APF, AMH, FFH, etc) mais également avec handi-sup (lycéens et étudiants en situation de handicap) et aussi le CMI de Romagnat par le biais de son service IEM (Institut Éducatif Moteur) afin de promouvoir la pratique du tennis fauteuil.





Quel est le frein au développement de ce sport ?

Le frein principal pour la découverte de ce sport est le coût des fauteuils adaptés. Un fauteuil de sport para-tennis coûte entre 1 400 et 5 000 euros. Aujourd'hui et grâce aux efforts de Johann de Bastide Aubière nous avons réussi à obtenir des devis pour des fauteuils multi-sport tennis à 900 euros pièce. Le Romagnat Tennis Club a décidé d'acheter dans un premier temps deux fauteuils afin de proposer des initiations aux enfants et adultes en situation de handicap, de promouvoir une activité sportive adaptée et enfin de sensibiliser le grand public aux situations de handicap. Le deuxième frein vient de la personne en situation de handicap qui, de par ses difficultés, ne se voit pas réaliser une activité physique. Enfin, comme tous les sports handi, il y a une sorte de confidentialité autour de ces sports qui mériteraient une meilleure exposition. Ce travail est en bonne voie grâce aux bénévoles et partenaires des clubs mais également grâce à France télévision qui diffuse les jeux paralympiques depuis quelques années.

Comment peut-on contacter la section tennis-fauteuil du RTC ?

Vous pouvez venir découvrir la section tous les vendredis de 14 h à 16 h aux courts couverts du Romagnat Tennis Club, ou nous contacter par mail à l'adresse rtcromagnat@gmail.com ou sur le site du club <https://www.romagnat-tennis.com>.

Pour toutes les questions concernant le handicap vous pouvez contacter par mail le référent de la section à l'adresse loupark82@gmail.com

A très bientôt sur les courts de tennis pour prendre la balle et la vie au rebond.

TOURNOI OPEN 2019 DU RTC

Dans le cadre de ses activités incontournables, le Romagnat Tennis Club organise son tournoi Open d'hiver sur les installations couvertes du 2 au 24 février 2019. Fort de ces 200 inscriptions en 2018, l'édition 2019 s'annonce belle et prometteuse. Joueurs et joueuses sont attendus pour en découdre sur les courts et pour partager avec nos bénévoles et enseignants de bons moments de convivialité.

Juge arbitre : Caroline Causse (JAT2)

Inscriptions : caro.causse@orange.fr - 06 72 92 20 13

ROMAGNAT TENNIS CLUB
2 COURTS COUVERTS CHAUFFES
ROMAGNAT TENNIS CLUB

TOURNOI D'HIVER DU 2 au 24 Février 2019

SIMPLE DAMES : NC - 2^{ème} série
Clôture sans préavis

SIMPLE MESSIEURS : NC - 2^{ème} série
Clôture sans préavis

INSCRIPTIONS LIMITEES
Pas de consolante

Inscriptions : 16 Euros Adultes / 12 Euros Jeunes

Juge arbitre : Caroline Causse (JAT2)
caro.causse@orange.fr
06 72 92 20 13

Homologation T 2019 90 63 0170 005

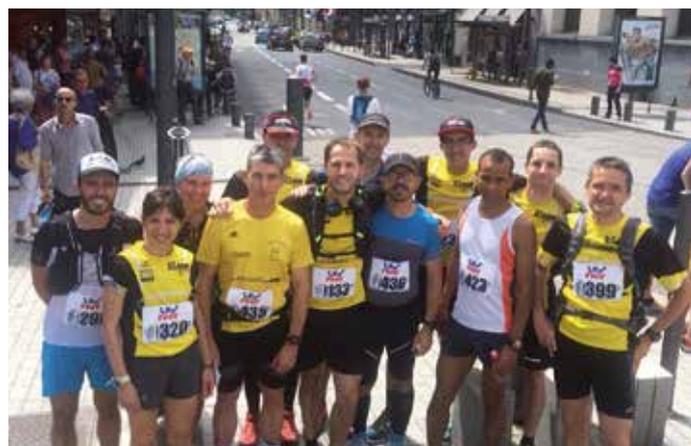
Sponsors: s'Yorre, McDonald's, IMPRESSION, HEAD TENNIS, CA CENTRE FRANCE, TEN NIS, COMITE PUY DE DÔME, CNDS, PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT, Le Région Auvergne-Rhône-Alpes, Romagnat, TEN NIS, LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

**ASR
ATHLÉTISME**



FESTIVAL DES TEMPLIERS 2018

Cette année, 17 Romagnatois (licenciés, conjoints et amis) ont vécu la grande aventure des Templiers. Sur des distances et des dénivelés variés (du 101 km au 7 km), plus de 715 km ont été parcourus : pour tous, la joie intense de franchir la porte du bonheur !



L'EKIDEN À LA GRANDE HALLE

Trois équipes romagnatoises étaient aussi au départ de l'Ekiden Auvergne pour un marathon en relais. Un beau moment de dépassement de soi pour les six coureurs de chaque équipe!

UN FLORILÈGE DE COURSES

On note aussi un beau début de saison pour tous les coureurs de l'ASR, avec une participation dans les différentes courses route ou nature de la région... le Grand Trail de Clermont, les Volcans, les trails du Sancy Mont-Dore, le 10 km ou le semi de Lempdes, le Marathon de Clermont, La Coursetache, le Royat Urban Trail... une longue liste de courses où chacun s'est fait plaisir et s'est classé à de jolies places ! Une très belle année riche en aventures, en émotions et en partage pour nos romagnatois. D'autres défis sont déjà lancés pour 2019. A suivre.



UN RENDEZ-VOUS À NE PAS OUBLIER

Une nouvelle édition de La Romagnatoise est prévue le dimanche 21 avril 2019 ; au programme, deux parcours !
Ouverture des inscriptions début 2019 ! On vous y attend !

LES BIENFAITS DE LA MARCHÉ NORDIQUE

La marche nordique (MN) est un sport-loisir qui va vous faire oublier les petits soucis quotidiens en ayant un effet très bénéfique sur votre condition physique. Elle tonifie les muscles du corps et renforce le système musculaire et articulaire dans son ensemble. Le mouvement complet de la MN permet un entraînement général de toutes les chaînes musculaires du corps. En effet, contrairement à la marche et à la course à pied (qui exploitent surtout les membres inférieurs), l'utilisation des bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures du corps. Les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules et le cou se trouvent sollicités au même titre que fessiers et cuisses.



La MN est une pratique très complète qui sollicite 80% des muscles, permet de sculpter le corps en fonction de ses objectifs et équivaut en intensité d'effort à l'activation cardio-vasculaire d'un jogging à allure modérée.

Elle permet de mieux respirer, en ayant par sa position et ses appuis latéraux, une plus grande amplitude pulmonaire et une plus forte oxygénation allant jusqu'à 60 % de plus par rapport à une pratique classique de la marche normale.

En impliquant toutes les chaînes musculaires du corps, la MN augmente sensiblement la dépense énergétique, jusqu'à 40 % par rapport à la marche traditionnelle. Elle permet au pratiquant de perdre du poids et d'augmenter ou maintenir sa masse musculaire car il entre dans une plage d'endurance, idéale pour l'élimination des graisses.

Les os ont besoin d'être soumis à des vibrations pour se fortifier. Le planter des bâtons au sol assure l'optimum de vibrations sans aggraver les articulations. La MN est donc conseillée pour lutter contre l'ostéoporose.

La marche nordique convient à pratiquement tout le monde. Evitez toutefois de pratiquer cette activité si vous souffrez d'une arthrite, surtout en poussée inflammatoire. Ne pas utiliser les bâtons si vous avez des tendinites sur les membres supérieurs, ou d'importantes affections rhumatismales en haut du corps ou dans les pieds.

En cas d'arthrose, veillez à pratiquer la marche nordique de manière modérée.

AS ROMAGNAT HANDBALL



Les handballeuses et handballeurs de Romagnat ont retrouvé début septembre le chemin de la Halle des Sports pour la saison 2018-2019.

Pour cette nouvelle saison, le club compte plus de 120 licenciés assidus aux entraînements collectifs en semaine ainsi qu'aux matchs les week-ends, à domicile et à l'extérieur.

L'ASRHB est constituée de sept équipes cette saison, réparties par catégorie d'âge et par niveau de jeu : seniors garçons ; seniors loisirs ; - 18 ans garçons ; - 18 ans filles ; - 15 ans garçons (en entente avec les clubs de Pérignat, de Ceyrat et de Saint-Genès) ; - 13 ans garçons ; - 11 ans mixtes et - 9 ans mixtes.

Côté résultats, les seniors garçons sont partis sur les chapeaux de roue en championnat et sont parvenus à se qualifier au troisième tour de la Coupe de France. Ensuite, les seniors loisirs mixtes ont déjà disputé quelques rencontres amicales contre des équipes proches de Clermont-Ferrand. Puis les - de 18 ans garçons et filles ont connu des débuts plus compliqués mais des marges de progression apparaissent dans les deux effectifs. En ce qui concerne les - de 13 ans garçons, leurs débuts sont également délicats, néanmoins le collectif reste soudé et la saison ne fait que de commencer. Quant aux - de 11 ans mixtes et - de 9 ans mixtes, les deux équipes ont participé à des tournois organisés autour de l'agglomération clermontoise. Nous vous attendons bien sûr nombreux au gymnase les week-ends afin d'encourager nos différentes équipes. Des joueuses et joueurs motivés, des éducateurs et des bénévoles impliqués ainsi qu'un public fidèle sont les éléments-clés d'une saison aboutie.

AS Romagnat Handball
5 Rue Maréchal Foch
Carrefour des Echanges
63540 Romagnat
Contact club : Perrine Robert
Tél. 06 78 48 56 71
perrine.robert@yahoo.fr



ROMAGNAT PÉTANQUE



LA BONNE SAISON DES PÉTANQUEURS

Malgré l'arrivée de l'hiver, les pétanqueurs seront encore nombreux tous les jours sur leur terrain rue du Stade pour disputer des parties amicales.

Réunis récemment en assemblée générale, les Romagnatois ont fait le bilan d'une saison réussie et même exceptionnelle. En obtenant de très bons résultats dans les concours départementaux et régionaux, Romagnat Pétanque termine la saison avec 332 points contre 191 en 2017. Deux équipes romagnatoises évoluaient cette année en championnat régional des clubs vétérans et terminent 1^{er} et 5^{ème}. Romagnat 1 a donc représenté l'Auvergne aux 2^e championnats de France des clubs vétérans à Saint-Chamond dans la Loire où ils n'ont pas pu sortir d'une poule très relevée. Présent en Coupe du Président, après avoir éliminé les clubs de Celles-sur-Durolle, Lécuellé et Chapdes-Beaufort, Romagnat Pétanque disputera prochainement les 1/4 de finale de cette compétition départementale.



Le semi-marathon s'est cette année encore déroulé dans les meilleures conditions grâce à l'appui de nombreux bénévoles.

Les membres du bureau 2018/2019, rassemblés autour de leur présidente Agnès Thévenet, auront la lourde tâche d'organiser les nombreuses manifestations sportives et extra-sportives qui font de Romagnat Pétanque une société très active tout au long de l'année. Les amateurs de pétanque peuvent se présenter sur le terrain où ils recevront le meilleur accueil.

VITA'MINE

* VITA'MINE *
SPORTS LOISIRS BIEN ETRE

BOUGEZ AVEC VITA'MINE : GYM DOUCE, ZUMBA KIDS ET ZUMBA

Une nouvelle association sportive accueille les Romagnatois : Vita'mine Sport Loisirs Bien Etre. Elle vous propose des activités de gym douce et stretching seniors et zumba adultes et enfants. Les cours sont assurés par une professionnelle.

Il reste quelques places !

La gym douce et le stretching seniors (accessibles aux personnes à mobilité réduite) se pratiquent le mardi de 10 h à 11 h salle des Banquets.

La zumba kid's (de 7 à 12 ans) a lieu le mardi de 17 h à 18 h salle des banquets.

Le cours de zumba adulte et + de 12 ans se déroule le mercredi de 20 h à 21 h salle des fêtes à Opme.

Vita'mine vous attend pour des cours collectifs dans la joie et la bonne humeur.



Renseignements et inscriptions au 06 74 31 18 55
ou 06 82 84 60 66.

ASM ROMAGNAT



BON DÉBUT DE SAISON POUR LES ROMAGNATOISES

Les Filles de l'ASM Romagnat viennent de commencer une nouvelle saison sportive, et les trois équipes du club historique de la ville ont pris leurs marques et excellent une fois de plus.

L'équipe 1, qui joue en élite 1, le plus haut niveau de jeu du rugby féminin français à XV, après sept journées de championnat pointe à la cinquième place de sa poule avec 17 points ; elle talonne le Stade Rennais à deux points.

L'équipe a connu trois victoires face à Rouen, Lons et Villelonguet, un nul au Stade Français Paris et trois défaites face à Montpellier, Blagnac, deux grosses écuries, et le Stade Rennais. L'équipe a un nouveau staff : Fabrice Ribeyrolles a été rejoint par Vincent Fargeas, comme entraîneur adjoint.



L'équipe de fédérale 1, nouvellement promue dans ce niveau de jeu, après trois journées de championnat, pointe à la troisième place de sa poule avec 16 points. Ce groupe a connu une défaite en ouverture sur le pré Michel-Brun face au CA Périgourdin, une deuxième défaite à Brives, et enfin une victoire toujours dans leur antre de Romagnat face à la réserve du Stade Bordelais. Un groupe qui permet à de jeunes joueuses formées au club de jouer. Le staff de l'équipe n'a pas changé, c'est toujours le trio Semonsut-Mayot-Trottard qui est aux commandes sur le banc.

Chez les jeunes, les cadettes, ou U18, deux rencontres : une défaite contre les ordres montpelliéraines et une victoire face aux catalanes de Perpignan.

Le club a cette année, en partenariat avec l'ASM omnisports, ouvert une section pour les moins de 15 ans, sous la conduite de Elise Pignot, joueuse et pour l'occasion entraîneur. Un groupe qui s'entraîne le mercredi après-midi sur les installations des Gravanches et qui devrait participer à quelques tournois.

A noter que le club a signé une convention avec le club de Pont-du-Château pour que celles qui ne jouent pas avec les équipes du club puissent avoir du temps de jeu, et donc jouent avec l'équipe de Pont-du-Château en championnat régional à X.

Coté bénévoles, ils sont toujours au rendez-vous pour faire vivre la structure et permettre aux joueuses d'évoluer dans les meilleures conditions, les jours de match, mais aussi en amont, avec les différentes préparations nécessaires. Le club peut aussi compter sur la municipalité et son aide logistique.

Le club et les équipes peuvent aussi compter sur les nombreux et fidèles supporters qui sont toujours au rendez-vous sur les installations du terrain d'honneur Michel-Brun.



Les tribunes du stade bien remplies.

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

**ROMAGNAT
GYM**



Romagnat gym a déjà repris le chemin des compétitions en gymnastique rythmique pour sa saison d'individuelles : cinq gymnastes ont concouru à la salle multisport de Romagnat le 14 octobre, lors de la compétition régionale organisée par le club.

Quatre gymnastes du club ont décroché le titre de championne départementale dans leur catégorie : Océane Vernet, Anaïs Conche, Claire Gauffier et Angèle Torregrossa. Louane Rouel est quant à elle arrivée troisième.

La saison continue avec les compétitions interdépartementales les 17 et 18 novembre à Cusset, regroupant les clubs auvergnats ainsi que ceux de la Loire et du Rhône.

Le club compte cette année plus de 170 gymnastes répartis dans les sections de Baby gym, Activités Gymniques Pous-sins (AGP), Gymnastique rythmique (GR) et Gymnastique Artistique Féminine (GAF). Nous avons dû mettre en sommeil trois de nos activités : la bébé gym, la gymnastique acrobatique et le cross training, faute d'inscriptions suffisantes.

Le fonctionnement du club repose sur six entraîneurs dont cinq bénévoles, sept aides entraîneurs, trois juges (bientôt six), et seulement six membres élus au conseil d'administration. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter votre aide, qu'elle soit récurrente ou ponctuelle !

Contact :

Romagnat gym

7 avenue des Pérouses

Tél. 04 73 62 61 00

Page facebook : Romagnat gym

Romagnatgym@gmail.com



Bonjour,

Où il est question d'aménagement du territoire

Le réaménagement de la place François Mitterrand (FM) est dans les projets de toutes les équipes municipales depuis plusieurs décennies.

La base du projet de la majorité actuelle considère cette place comme le cœur de ville à développer. C'est un contre sens par rapport à l'évolution de notre commune.

Car la ville bouge : fermeture de nombreux commerces dans le centre bourg ancien, réaménagement du parc de Tocqueville (mandat 2008-2014), transfert d'un bar dans l'ancienne conciergerie du parc, réaménagement du site du LEP Vercingétorix pour en faire un lieu de vie associative (FLEP et maison des associations), dédié à la jeunesse (Centre de loisirs), culturel (petite salle de spectacles) (cf. bulletin municipal 93 de janvier 2017). Ces transformations déplacent progressivement le cœur de ville et l'éloigne de la place François Mitterrand.

La prise en compte de ces données auraient dû inciter à redimensionner ce projet pour favoriser un usage partagé, embellir cet espace et ainsi utiliser au mieux l'argent public, sans le gaspiller dans des aménagements inappropriés.

Où il est question de finances publiques

Le plan de financement de la tranche de travaux en cours sur le site du Lycée Vercingétorix (rénovation d'un bâtiment pour, seulement, transférer le Foyer Laïque d'Éducation Populaire et démolition d'un bâtiment pour aérer le site) est basé sur une estimation de 3 374 370 Euro HT (Conseil municipal du 06/11/2018). Nous serons attentifs à l'évolution du coût, déjà très élevé, de cette opération, et à son éventuelle dérive à la hausse.

Mais vous pouvez dormir en paix, la majorité, n'a pas augmenté la part communale des impôts locaux pendant ce mandat ! Ce refrain enchanteur est bien entendu un leurre pour votre porte-monnaie. Le financement de ce projet repose sur un autofinancement par la commune et sur l'attribution de subventions de la métropole, du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe. Outre que ces subventions ne sont pas certaines et que la part communale pourrait augmenter dans des proportions importantes, il s'agit d'argent public. Et ce que la commune ne vous prélèvera pas, ce seront les autres collectivités qui le feront pour financer ce projet et ses dérives.

Où il est question de participation citoyenne

D'usage, l'impasse du Quairon était une rue en sens unique qui permettait, depuis l'avenue Jean Jaurès, l'accès au quartier de Chomontel. Un beau jour, sans aucune concertation ni même la moindre information, mais pour plaire aux quelques riverains de cette rue (décidément, le clientélisme aura été le seul fil rouge de cette mandature), elle a été fermée à la circulation.

Avec cette décision, ajoutée aux simulacres de concertation sur les projets structurants, nous pouvons dire que la participation citoyenne aura été une des grandes victimes du mandat 2014-2020.

Où il est question d'avenir

Le coût de l'aménagement inadéquat de la place FM, le coût très élevé de la première tranche de travaux sur le site du LEP vont vraisemblablement différer les autres investissements prévus d'ici 2020. Il sera alors temps, pour une nouvelle équipe municipale, de tout faire pour travailler avec, par exemple, Aubière, Pérignat pour aménager l'ensemble du territoire autour d'équipements publics mutualisés et répartis (par exemple une salle de spectacles commune plutôt qu'un petit équipement dans chaque commune) .

Ce pourrait être une première piste pour que des femmes et des hommes de bonne volonté qui savent que « *seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* », envisagent une fusion de communes afin de sortir définitivement des politiques de clochers et développer un territoire dont l'usage quotidien qu'en font ses habitants a depuis longtemps gommé les limites communales.

F. Farret, B. Roux, J.C Benay, M.F Audet-Farret, F. Ritrovato
Romagnat, Avec Vous

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Au moment où nous écrivons ces lignes, de nombreux Français sont dans la rue et manifestent un désaccord profond sur ce qu'ils considèrent comme « un ras-le-bol » vis-à-vis des différentes taxes qui affectent leur pouvoir d'achat.

Qu'en est-il à Romagnat de l'évolution des taux des taxes communales dans la taxe d'habitation et de la taxe foncière ?

Depuis 2014, année de notre élection, **les taux des taxes communales sont restés inchangés** à 13,24 % pour la taxe d'habitation et 17,93 % pour la taxe foncière, et ce malgré :

- Une inflation de 3,95 % entre janvier 2014 et octobre 2018
- Une perte cumulée des dotations de l'Etat d'environ 1,5 millions d'Euros sur la même période !

Il est à noter que le maintien de ces taux a toujours reçu, lors des conseils municipaux, un vote négatif de la part du groupe d'opposition, nous accusant au passage de faire du clientélisme !

Comment maintenir et développer les services à la population sans augmenter les taux des taxes ?

• Rechercher toutes les pistes de réduction des dépenses de fonctionnement. Pas simple, mais réalisable : une analyse détaillée réalisée par Clermont Auvergne Métropole montre qu'entre 2013 et 2016, seules 4 communes sur les 21 composant la métropole ont vu baisser leurs dépenses de fonctionnement, dont **Romagnat qui réalise le meilleur résultat avec - 2,2 %**.

• Pour que cette maîtrise des frais de fonctionnement soit durable, il est également nécessaire, comme nous l'avons fait, de réaliser des investissements générateurs d'économie, comme par exemple :

- Le remplacement des chaufferies (la dernière chaudière au fuel aura disparu cette année)
- La rénovation du réseau d'éclairage public
- L'amélioration de la performance énergétique dans les écoles

Et puis les projets continuent...

Site de l'ancien lycée professionnel

- Un bâtiment a été déconstruit
- Le permis de construire pour le bâtiment qui accueillera le FLEP est en cours
- Les études concernant les bâtiments qui accueilleront l'ALSH et la cuisine centrale avancent à un bon rythme

Place François-Mitterrand

- Les travaux de transformation et d'embellissement devraient débuter au printemps en lien avec Clermont Auvergne Métropole

CCAS

- La construction de la résidence Simone-Veil avec ses 22 logements pour personnes âgées et/ou en situation de handicap respecte le planning

Continuons à agir pour ROMAGNAT, en privilégiant la qualité de vie et la proximité avec sa population.

Que cette nouvelle année 2019 vous apporte bonheur, santé et réussite, pour vous et vos proches.

Groupe **Agir ensemble pour Romagnat**

Agenda

Janvier à mai

2019*

JANVIER

- 12 janvier** : Loto - ASM Romagnat Rugby féminin - Salle Raynoird
17 janvier : Vœux de la municipalité aux partenaires - Salle Raynoird
23 janvier : Séance cinéma hispanique «Candelaria» - Salle Raynoird
24 janvier : Concert de l'ensemble vocal «Canto Chile» - Eglise Saint-Saturnin de Romagnat
27 janvier : Galette dansante - CCAS - Salle Raynoird
29 janvier au 16 février : Exposition de Françoise Alex - Galerie du parc
29 janvier : Lecture de l'ATR - Salon d'honneur de la mairie

FEVRIER

- 1^{er} février** : Concert de Chet Nuneta dans le cadre du Festival l'Oreille du Monde - Salle Raynoird
15 au 17 février : Festival de l'humour - Salle Raynoird
Le 15 : Comment épouser un milliardaire ?
Le 16 : Je délocalise
Le 17 : Heureuses par accident
23 février : Loto - Romagnat Pétanque - Salle Raynoird
24 février : Thé dansant - FNACA - Salle Raynoird

MARS

- 3 mars** : Thé dansant - Pastourelle d'Auvergne - Salle Raynoird
4 mars : Collecte de sang - Salle Raynoird

5 au 23 mars : Exposition d'un collectif d'artistes - Galerie du parc

8 mars : Loto des écoles - Amicale Laïque - Salle Raynoird

10 mars : Vide-dressing - CSPC - Salle Raynoird

16 mars : Concert de printemps - Eveil Romagnatois - Salle Raynoird

17 mars : Concours de belote - Foyer rural de Saulzet-le-Chaud - Salle Boris-Vian

19 mars : Cérémonie Journée Nationale Souvenir Victimes Guerre Afrique du Nord - Dépôts de gerbes et vin d'honneur

20 mars : Séance « coups de cœur » Festival du Court Métrage - Salle Raynoird

23 mars : Concert «Une touche d'optimisme» - Salle Raynoird

29 mars : Théâtre - Compagnie Whit Jacobson - Salle Raynoird

30 mars : Spectacle jeune public de la Compagnie Sable d'avril - Salle Raynoird

30 et 31 mars : Concerts - chorale Crescendo du FLEP - Eglise Saint-Saturnin de Romagnat

31 mars au 14 avril : Exposition Printemps de Romagnat - ARAL - Galerie du Parc

AVRIL

6 avril : Sortie de la Saison culturelle - Opéra de Vichy

6 avril : Chasse aux œufs - Saulzet-le-Chaud

6 avril : Carnaval - FLEP

6 avril : Théâtre au profit de l'association Auvergne Mékong - Salle Raynoird

7 avril : Théâtre par l'atelier la Croche Mots - Salle Raynoird

13 avril : A plates coutures inspiré du combat des ouvrières de Lejaby - Compagnie Nosferatu - Salle Raynoird

20 avril : Brocante - Fête de la Rue - Salle Raynoird

21 avril : La Romagnatoise - ASR Athlétisme

27 avril : Vide-grenier - Saulzet-le-Chaud

28 avril : Cérémonie Journée Nationale Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation - Dépôt de gerbe et vin d'honneur

MAI

5 mai : Teatro Golondrino - spectacle jeune public - Salle Raynoird

8 mai : Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 - Dépôt de gerbe et vin d'honneur - Salle Raynoird

13 au 18 mai : Exposition - Atelier arts créatifs du centre social - Galerie du parc

19 mai : Thé dansant - CCAS - Salle Raynoird

26 mai : Concert Orchestre Symphonique des Dômes - Salle Raynoird

26 mai : Elections européennes

*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 - Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux...)